21e ANNÉE (3e SÉRIE) — No 43 — 26 OCTOBRE 1899
(CE NUMÉRO A UN SUPPLÉMENT DE 16 PAGES)

L'AMI DU CLERGÉ

REVUE DE TOUTES LES QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, HISTOIRE SACRÉE. — LÉGISLATION CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE. — PASTORALE, PRÉDICATION, CATÉCHISMES. — BIBLIOGRAPHIE

DIRECTEUR ET RÉDACTEUR EN CHEF : F. PERRIOT
ANCIEN SUPÉRIEUR DU GRAND SÉMINAIRE DE LANGRES

Paraît à Langres, tous les jeudis

L'abonnement, pour tout l'Univers, est de 15 fr. avec le Supplément : L'AMI DU CLERGÉ PAROISSIAL, *de 10 francs sans le Supplément*

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*,
Maison Saint-Pierre, rue Tassel, à Langres (Haute-Marne)

Causerie de l'AMI sur les « Revues »

SOMMAIRE

I. La convention franco-anglaise africaine du 21 mars 1899. — II. Partage de l'Afrique. — III. Partage du monde. — IV. Missions anglicanes : un fleuve d'or. — V. A quand le fleuve de grâces ? Missionnaires anglicans et séminaires de missions. — VI. Le *Père Kelly* et ses « anges ». — VII. Fièvre d'apostolat dans l'Eglise anglicane. — VIII. Le Messie de l'Impérialisme : Joseph Chamberlain. — IX. Le commerce anglais menacé. — X. Concurrence allemande. — XI. Concurrence américaine : l'Angleterre protectionniste, le *Fair Trade*, la guerre ! — XII. L'Amérique agricole. — XIII. L'Amérique industrielle et commerciale. — XIV. Le monde aux Américains, — ou à l'Eglise.

I. — Préparé depuis une dizaine d'années par une série de conventions passées entre divers Etats européens, le partage politique de l'Afrique est désormais chose faite et achevée, depuis la convention franco-anglaise du 21 mars dernier, qui délimite nos frontières et celles de l'Angleterre dans les vallées du Haut-Nil, du Bahr-el-Ghazal, du Haut-Oubangui et du Tchad.

Pendant de longs siècles, l'Europe avait reculé devant l'Afrique. Aujourd'hui l'Afrique est, en droit, terre européenne. Sans doute, la mise en valeur de ces immenses régions commence à peine ; mais chaque nation européenne a maintenant son lot délimité sur la carte et consacré par des traités internationaux. Des rectifications de frontières interviendront évidemment au fur et à mesure des progrès de la géographie, et remplaceront les limites astronomiques par des limites naturelles ; mais, sauf bouleversement politique en Europe, la carte de l'Afrique paraît avoir acquis sa forme à peu près définitive.

En tête de ce qui va suivre, et pour procéder avec ordre et sur une base solide, nous transcrivons d'abord le texte même de la convention du 21 mars 1899 :

Les soussignés, dûment autorisés à cet effet par leurs gouvernements, ont signé la déclaration suivante :

L'article IV de la convention du 14 juin 1898 est complété par les dispositions suivantes qui seront considérées comme en faisant partie intégrante :

I. — Le gouvernement de la République française s'engage à n'acquérir ni territoire ni influence politique à l'Est de la ligne frontière définie dans le paragraphe suivant, et le gouvernement de Sa Majesté Britannique s'engage à n'acquérir ni territoire ni influence politique à l'Ouest de cette même ligne.

II. — La ligne frontière part du point où la limite entre l'Etat libre du Congo et le territoire français rencontre la ligne de partage des eaux coulant vers le Nil de celles qui s'écoulent vers le Congo et ses affluents. Elle suit en principe cette ligne de partage des eaux jusqu'à sa rencontre avec le 11e parallèle de latitude Nord. A partir de ce point elle sera tracée jusqu'au 15e parallèle de façon à séparer en principe le royaume de Ouadaï de ce qui était en 1882 la province de Darfour ; mais son tracé ne pourra en aucun cas dépasser à l'Ouest le 21e degré de longitude Est de Greenwich (18° 40' Est de Paris), ni à l'Est le 23e degré de longitude Est de Greenwich (20° 40' Est de Paris).

III. — Il est entendu en principe qu'au Nord du 15e parallèle la zone française sera limitée au Nord-Est et à l'Est par une ligne qui partira du point de rencontre du Tropique du Cancer avec le 16e degré de longitude Est de Greenwich (13° 40' Est de Paris), descendra dans la direction du Sud-Est jusqu'à sa rencontre avec le 24e degré de longitude Est de Greenwich (21° 40' Est de Paris), et suivra ensuite le 24e degré jusqu'à sa rencontre au Nord du 15e parallèle de latitude avec la frontière du Darfour telle qu'elle sera ultérieurement fixée.

IV. — Les deux gouvernements s'engagent à désigner des commissaires qui seront chargés d'établir sur les lieux une ligne frontière conforme aux indications du paragraphe 2 de la présente déclaration. Le résultat de leurs travaux sera soumis à l'approbation de leurs gouvernements respectifs.

Il est convenu que les dispositions de l'article IX de la convention du 14 juin 1898 s'appliqueront également aux territoires situés au Sud du 14° 20' de latitude Nord et au Nord du 5e degré de latitude Nord, entre le 14° 20' de longitude Est de Greenwich (12° Est de Paris) et le cours du haut Nil.

Fait à Londres, le 21 mars 1899.

(L. S.) Signé : Paul CAMBON.

(L. S.) Signé : SALISBURY.

Ce texte diplomatique ne dit peut-être pas grand' chose à quantité de Français. Et c'est bien mal-

heureux. Cette insouciance de la nation, l'incapacité où nous sommes de regarder au-delà de nos frontières, ont eu trop souvent des conséquences lamentables. Les plus belles parties de l'Afrique nous ont échappé. L'Afrique nous apparaissait dans un lointain vague et vaporeux, comme un grand pays noir et aride. De ci, de là, quelques noms émergeant de l'ombre, Congo, Sénégal, Maroc ; et voilà le résumé des connaissances géographiques des neuf dixièmes des Français. Aussi, si la France ne fait pas mauvaise figure sur la carte africaine, c'est bien malgré elle. Louis-Philippe a dû lutter vingt ans contre son Parlement pour conquérir et garder l'Algérie. Jules Ferry s'est heurté à la même opposition quand il s'est agi de la Tunisie. Enfin et surtout, une pléiade d'officiers hardis et dévoués, livrés à eux-mêmes, sans argent, sans troupes, perpétuellement rappelés en arrière ou désavoués, nous ont taillé nos immenses domaines de l'Ouest, du Sénégal au Congo et au Nil. Sans l'énergie et l'initiative de ces hommes d'élite, le partage de l'Afrique se serait fait sans nous. Grâce à eux, l'avenir nous appartient encore [1].

II. — L'Afrique ne compte plus aujourd'hui que *quatre Etats indépendants :*

Le Maroc : 792.000 kilom. carrés et 8 millions d'habitants ;

L'Abyssinie : 1 million de kilom. carrés et 3 millions et demi d'habitants ;

La république d'Orange : 130.000 kilom. carrés et 200.000 habitants ;

La république de Libéria : 150.000 kilom. carrés et 100.000 habitants.

Deux autres territoires sont dans une situation particulière et ont échappé jusqu'ici à l'appropriation européenne :

1° La Tripolitaine, province encore de l'Empire ottoman, qui, de son immense domaine africain, n'a gardé que 1,030.000 kilom. carrés et 1 million d'habitants. Son aridité a découragé les convoitises.

2° Le Transvaal (294.000 kilom. carrés et 680.000 habitants), sauvé au contraire par son développement prodigieux et ses immenses richesses. C'est précisément son importance économique et la curiosité universelle qu'il a provoquée qui ont empêché l'Angleterre, sinon de tenter, du moins de réussir les coups de main ténébreux dont elle est coutumière. Elle n'a obtenu qu'un droit de suzeraineté mal défini, que l'admirable obstination du président Krüger réduit à peu près à l'état de lettre morte.

Ainsi donc, sur les 30 millions de kilomètres carrés et les 140 millions d'habitants que l'on est convenu d'attribuer à l'Afrique, les Etats plus ou moins indépendants ne comptent que deux millions et demi de kilomètres carrés et douze millions d'habitants. L'Europe revendique le reste, soit plus de 27 millions de kilom. carrés, peuplés de 130 millions d'habitants, savoir :

L'Angleterre : 9.535.000 kilom. carrés et 58 millions d'habitants ;

La France : 7.770.000 kil. carrés et 27 millions d'habitants ;

La Belgique : 2.240.000 kil. carrés et 25 millions d'habitants ;

L'Allemagne : 2.130.000 kil. carrés et 5.870.000 habitants ;

Le Portugal : 2.200.000 kil. carrés et 4.500.000 habitants ;

L'Italie : 1.060.000 kil. carrés et 1.800.000 habitants ;

L'Espagne : 550.000 kil. carrés et 450.000 habitants.

La valeur des possessions européennes est très inégale.

Le premier rang appartient sans contredit à l'Angleterre. Elle tient l'Egypte, qui se prolonge par le Soudan égyptien (aujourd'hui Soudan anglais) jusqu'aux grands lacs et à l'Ouganda, une des régions les plus riches de l'Afrique. Là, l'Angleterre se heurte aux possessions belges et allemandes. Mais le territoire anglais reprend au sud du Tanganyika et s'étend jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Sur la côte est, elle possède Zanzibar, le futur entrepôt de l'Afrique orientale. A l'ouest, elle détient les bouches du Niger et les plus riches parties du bassin nigérien.

La France a une situation de premier ordre dans le nord, avec l'Algérie et la Tunisie. Au centre et à l'ouest, elle s'est laissé distancer par l'Angleterre et a conservé du Soudan surtout les « terres légères » dont parlait ironiquement lord Salisbury. Plus bas, dans le bassin du Congo, nous possédons de riches territoires qui s'étendent jusqu'aux approches de la vallée du Nil. En somme, notre domaine, dans l'Afrique occidentale, forme un tout continu : on peut, sans quitter

[1] Voir L. Sevin-Desplaces, *La nouvelle convention africaine franco-anglaise* (*Revue Bleue*, 22 avril 1899) ; — Jean Darcy, *Etudes d'histoire africaine. L'Etat indépendant du Congo* (*Correspondant*, 25 juin et 10 juillet 1899) ; — Victor Bérard, *Joseph Chamberlain, — l'Angleterre protectionniste, — l'Angleterre et l'Empire du monde, — l'Angleterre pacifique* (*Revue de Paris*, 15 décembre 1898, 15 janvier, 15 avril et 15 juin 1899) ; — P. Ragey, *Les missions anglicanes* (*Université catholique*, 15 avril et 15 mai 1899) ; — E. Johanet. *Le monde aux Américains* (*Correspondant*, 10 août 1898) ; — Octave Noël, *Le péril américain* (*Correspondant*, 25 mars et 10 avril 1899) ; — *Les grands Etats du globe et leurs colonies* (*Illustration*, 15 juillet 1899) ; — Un ancien diplomate, *L'Europe et l'Angleterre* (*Correspondant*, 10 janvier 1899) ; — Achille Viallatte, *La fédération australienne* (*Correspondant*, 10 février 1899) ; — Rouiet, *La tâche coloniale des catholiques français* (*Revue du clergé français*, 1er mars et 15 avril 1899) ; — X., *L'Angleterre et la paix du monde* (*Correspondant*, 25 avril 1899) ; — *England in der neuen Weltlage : und Deutschland ?* (*Historisch-politische Blætter*, 1898, t. CXXII, p. 841 sqq.) ; — X., *Vingt-huit ans de politique étrangère* (*Revue de Paris*, 1er novembre 1898) ; — Achille Viallatte, *Les Etats-Unis, l'Angleterre et le canal interocéanique* (*Correspondant*, 25 février 1899) ; — Marquis de Nadaillac, *Les progrès des Etats-Unis* (*Science catholique*, 15 juillet 1899) ; — *Der englische Imperialismus und der europæische Friede* (*Historisch-politische Blætter*, 16 août 1899) ; — etc.

le sol français, aller de la Méditerranée au Congo, et de l'Atlantique à la région des lacs. Au sud, nous sommes installés à Madagascar.

Le Portugal possède, dans l'hémisphère austral, sur l'océan Indien, Delagoa-bay, qui pourrait être le plus beau port de l'Afrique. De là, son influence s'étend sur toute la côte de Mozambique et sur le cours inférieur du Zambèze. Son lot est fort beau ; mais il n'a su jusqu'ici en tirer presque aucun parti. Sur la côte ouest, il a l'Angola, qui remonte jusqu'au Congo et pénètre fort avant dans l'intérieur.

La Belgique (c'est-à-dire le roi des Belges) possède au Congo un Etat appelé au plus grand avenir.

Les possessions allemandes sont réparties en trois groupes. A l'ouest, le Togo et le Cameroun. Au sud-ouest, un grand territoire (Damaraland, Namaland) s'étend du Koubango à l'embouchure de l'Orange. A l'est, au nord du Mozambique, d'immenses domaines (Mpouapoua, Dar-es-Salaam), allant de la mer à la région des lacs.

L'Italie, depuis qu'elle a dû renoncer à ses visées sur l'Abyssinie, n'a plus qu'une longue bande de côtes sur la mer Rouge et l'océan Indien : valeur militaire quelconque, importance économique nulle.

De même pour l'Espagne, établie le long des côtes de l'Atlantique, au sud du Maroc.

III. — Etendons le coup d'œil. Par delà l'Afrique, il y a le monde. Comment le monde lui-même est-il partagé ? Voici un résumé des possessions des diverses puissances.

Population des Etats ayant plus de 10 millions d'habitants avec toutes leurs dépendances :

Empire anglo-indien	420	millions d'h.
Empire chinois	400	—
Empire russe	132,5	—
France et colonies	90	—
Etats-Unis d'Amérique et colonies	85,5	—
Allemagne et colonies	61,5	—
Japon	45	—
Autriche-Hongrie	44,5	—
Hollande et colonies	33	—
Empire Ottoman	25,5	—
Belgique et Congo	23,5	—
Espagne et colonies	18	—
Brésil	17	—
Portugal et colonies	13,3	—
Mexique	11,5	—

Parmi les habitants de l'empire anglo-indien, on en compte environ 40.405.000 en Europe, 308.300.000 en Asie, 58 millions en Afrique (avec l'Egypte), 7.100.000 en Amérique et 5.500.000 en Océanie.

Quant à la France, elle en compte 38.300.000 en Europe, 23.600.000 en Asie, 27 millions en Afrique, 420.000 en Amérique et 150.000 en Océanie.

Voici maintenant la superficie des Etats ayant plus d'un million de kilomètres carrés :

Empire anglo-indien	33.700.000	kil. carrés
Empire russe	22.800.000	—
Empire chinois	11.200.000	—
France et colonies	10.600.000	—
Etats-Unis et possessions	9.826.000	—
Brésil	8.362.000	—
Allemagne et colonies	3.200.000	—
Empire Ottoman	2.989.000	—
République Argentine	2.790.000	—
Portugal et Colonies	2.360.000	—
Belgique et Congo	2.329.000	—
Hollande et colonies	1.947.000	—
Mexique	1.937.000	—
Perse	1.645.000	—
Bolivie	1.324.000	—
Colombie	1.203.000	—
Pérou	1.137.000	—
Vénézuéla	1.044.000	—
Espagne et colonies	1.013.000	—

L'Angleterre occupe la première place par sa population et sa superficie : elle englobe le quart du genre humain. Un second quart est chinois. Un troisième quart est réparti entre la Russie, la France, les Etats-Unis et l'Allemagne.

Les trois quarts de la population du globe sont donc gouvernés seulement par six Etats.

L'empire anglo-indien compte seulement 325.000 kilomètres carrés en Europe, mais 5.823.000 en Asie, 9.500.000 en Afrique (avec l'Egypte), 9.494.000 en Amérique et 8.546.000 en Océanie.

La France en compte 536.000 en Europe, 802.000 en Asie, 9 millions en Afrique (avec zône d'influence), 203.000 en Amérique et 39.000 en Océanie.

Et parallèlement au développement et à la lutte des Etats marche le développement et la lutte des langues. Un statisticien anglais, M. Lewis Carnac, a recherché comment les principales langues, — anglaise, allemande, russe, française, italienne, espagnole, — s'étaient développées depuis le xv^e^ siècle, et quel avenir probable leur était réservé pour la fin du xx^e^ siècle.

Voici ses constatations et ses pronostics :

Millions d'hommes parlant

	Fin du XV^e^ siècle	*du XVI^e^*	*du XVII^e^*
Français	10 millns	14 millns	20 millns
Anglais	4 —	6 —	8 1/2 —
Allemand	10 —	» —	» —
Russe	3 —	» —	» —
Italien	9 1/2--	» —	» —
Espagnol	8 1/2--	» —	» —

Millions d'hommes parlant

	Fin du XVIII^e^ siècle	*du XIX^e^*	*du XX^e^*
Français	31 millns	52 millns	87 millns
Anglais	20 —	116 —	640 —
Allemand	31 —	80 —	210 —
Russe	30 —	85 —	233 —
Italien	15 —	54 —	77 —
Espagnol	26 —	44 —	74 —

On aura remarqué, dans ce tableau, ce pronostic d'une prépondérance formidable de la langue anglaise pour la fin du xx^e^ siècle. Mais tout cela, ce sont peut-être calculs d'Anglais, toujours portés à prendre leurs appétits pour des réalités.

IV. — Et la langue n'est pas tout. C'est autre chose encore que les Anglais portent avec eux sur toutes les plages : c'est leur religion. Partout où essaime la race anglaise, son anglicanisme national s'implante avec elle. Et les Allemands emportent de même avec eux « l'Evangile de l'Empereur ; » et les Russes, l'orthodoxie slave.

Thème effrayant de méditations, quand on songe que, au siècle prochain, suivant toutes les probabilités humaines, quand sera achevé le lotissement de la Chine, les races catholiques ne pourront guère posséder, hors d'Europe, qu'une centaine de millions de sujets et de protégés comme champ d'expansion assuré à leur nationalité et à leur religion, tandis que les races de confessions chrétiennes dissidentes atteindront aisément un milliard !

Or, sur ce milliard, tout ce qui est champ d'expansion de la race slave est hermétiquement fermé au catholicisme. Là, tout prosélytisme nous est systématiquement et législativement interdit. Dès maintenant, c'est donc une masse de plus de 120 millions d'hommes irrévocablement soustraits aux efforts et aux atteintes de notre apostolat.

Dans les colonies allemandes, la propagande est libre, tant du moins que l'Allemagne n'aura pas atteint le but qu'elle poursuit opiniâtrément et que certains catholiques de là-bas sont assez aveugles pour appeler de leurs vœux : à savoir, la nationalisation des missions. Mais il ne semble pas qu'il y ait beaucoup à compter sur les missions allemandes. Elles sont peu nombreuses, et les probabilités prochaines ne laissent pas entrevoir qu'elles puissent se multiplier rapidement. L'Allemagne manque de prêtres pour elle-même. Le recrutement du clergé, suspendu pendant dix années de Culturkampf, ne s'y opère que péniblement, à raison des multiples entraves que la législation oppose à la formation de la jeunesse cléricale et à l'organisation des séminaires.

En pays anglo-saxon, la plus grande liberté, les plus grandes facilités même sont assurées à nos missionnaires. Mais ici, il faut compter avec le prosélytisme protestant. Longtemps il fut de mode chez nous de railler gentiment les missionnaires anglicans qui, disait-on, s'en vont un beau jour en villégiature, quelquefois en voyage de noces, sur une côte quelconque d'azur ou d'or, là déballent quelques centaines ou milliers de Bibles, puis s'en reviennent tranquillement retrouver leur « home » et savourer les souvenirs d'un voyage confortable, et la conscience béate d'avoir promu le règne de Dieu. Ce type de clergyman a existé, sans doute, et existe encore. Mais il y a autre chose. Il y a des missionnaires anglicans, qui ne se bornent pas à distribuer des bibles ni à répandre l'or, mais qui paient de leur personne, qui recourent à la prière, qui font acte de dévouement, de piété, d'esprit de sacrifice, qui appellent même de leurs vœux la grâce du martyre.

Sur ces missions anglicanes, le P. Ragey vient de donner (*Université catholique*, avril et mai) un travail qui sera une révélation pour la plupart des lecteurs français. Le P. Ragey a séjourné longtemps en Angleterre. Il aime l'Angleterre, ce qui est le plus sûr moyen de la comprendre et de la faire comprendre. Nul ne vous fait pénétrer comme lui au fond même de l'âme anglaise. Son travail sur les « missions anglicanes » est écrit avec un large esprit d'impartialité et de sympathie. Mais, sympathique ou non, il est extraordinairement documenté et porte avec lui la conviction. Il laisse de côté les œuvres fondées par les sectes dissidentes si nombreuses en pays anglo-saxon, pour ne parler que des missions fondées, entretenues, desservies par l'Eglise anglicane, par ceux qui font profession d'être membres de l'*Eglise établie*.

Les Missions sont alimentées en premier lieu par les Associations. De celles-ci la plus ancienne est l'*Association pour la propagation de l'Evangile à l'étranger, Society for the propagation of the Gospel in foreign ports,* désignée ordinairement en Angleterre par ces trois lettres : S. P. G., et établie par charte royale de Guillaume III, en 1701. Depuis cette époque, c'est-à-dire depuis 197 ans, on dit qu'elle a dépensé plus de 150 millions (dans la seule année 1898, son revenu s'est élevé à 3,308,875 francs). Le résultat en est que, dans des contrées où il y a 197 ans on ne comptait pas même 20 clergymen, on compte aujourd'hui 6 millions de membres de la confession anglicane sous la direction de 9,268 clergymen et 181 évêques.

L'*Association pour la diffusion de la Bible, the British and foreign Bible Society,* a distribué, depuis 1804, 151,142,802 exemplaires de la Bible (ses dépenses, du 31 mars 1896 au 31 mars 1897, se sont élevées à 5,092,025 francs).

L'*Association pour promouvoir l'instruction chrétienne, Society for promoting christian Knowledge*, répand, non plus seulement des Bibles, mais des exemplaires du *Prayer Book* qui est à la fois le missel, le rituel et le paroissien des anglicans, des exemplaires aussi du catéchisme et d'une foule de publications religieuses.

L'*Association ecclésiastique des missionnaires, Church Missionary Society,* ne se borne pas, comme les deux précédentes, à répandre des livres, mais, comme la grande *Association S. P. G.*, recrute, prépare, équipe, entretient le personnel des missions, hommes et femmes, ministres, médecins, catéchistes, etc. Le chiffre de ses recettes, du 31 mars 1896 au 31 mars 1897, s'est élevé à 8,534,875 francs. Elle a ses missions propres, distinctes des missions de la S. P. G. Elle en comptait, en 1897, 483, avec 233,110 chrétiens indigènes, plus de 500,000 malades soignés

chez eux, 6432 malades soignés dans les hôpitaux ; 92,804 enfants répartis en 2171 écoles, etc. Elle met en circulation 8 revues, le *Church Missionary Gleaner*, dont elle distribue chaque mois 78,800 exemplaires, etc.

La *Church of England Zenana Missionary Society* fut établie en 1880 dans le but spécial d'évangéliser les femmes indiennes.

La *Missionary Leaves Association* recueille de l'argent et le matériel nécessaire au fonctionnement des missions.

La *Junior Clergy Association* est une grande association fondée en 1885, ou plutôt une fédération d'associations composées de jeunes clergymen (en tout, 40 associations, avec 3,000 clergymen) qui travaillent, par tous les moyens en leur pouvoir, à soutenir et à promouvoir l'œuvre des missions, étudiant les questions qui s'y rapportent, tenant des *meetings*, faisant des conférences, recrutant des missionnaires, un certain nombre se donnant eux-mêmes en personne.

Et au-dessous de chacune de ces grandes associations, fonctionnent une multitude d'associations secondaires destinées à aider les grandes à atteindre leur but, en leur procurant des adhésions et des sympathies et en grossissant leur budget. Chacune de ces associations ou œuvres secondaires fournit son contingent, ou du moins provoque les dons. Ce sont comme autant de ruisseaux, souvent très larges en eux-mêmes, qui en se réunissant forment un grand fleuve, un grand fleuve d'or et un grand fleuve d'œuvres.

Enfin, en dehors des sommes recueillies par toutes ces associations, il y a les dons volontaires recueillis par les évêchés. On ne peut pas nier que la générosité des fidèles anglicans ne soit très large. Voici, par exemple, la statistique officielle des dons faits par les fidèles de l'Eglise établie pour un ensemble d'œuvres religieuses, dans le courant de l'année qui va de Pâques 1897 à Pâques 1898 : on verra quelle place y tiennent les dons offerts pour les missions étrangères. Il n'est pas question, évidemment, dans le tableau qui suit, des dons offerts par les associations, mais uniquement des cotisations des fidèles :

Missions intérieures et diverses œuvres qui s'y rattachent,	13,722,975 fr.
Missions étrangères,	23,245,675 —
Œuvres d'éducation,	2,487,685 —
Œuvres en faveur du clergé,	4,101,525 —
Œuvres philanthropiques, telles qu'orphelinats, pénitenciers, écoles industrielles, etc.,	10,615,075 —

Ces fonds sont reçus et administrés par des comités centraux et des associations ou institutions diocésaines en vue d'œuvres d'un intérêt général. — Voici maintenant la statistique des fonds reçus et administrés par le clergé paroissial en vue d'œuvres locales, et provenant comme les précédents de dons volontaires :

Supplément d'appointements pour le clergé,	19,508,400 fr.
Pour les écoles élémentaires,	28,407,400 —
Pour les besoins divers des paroisses,	84,568,625 fr.

Mais les livres sterling ne sont pas tout. Ce qu'il y a de plus frappant dans l'œuvre des missions anglicanes, ce sont les trésors d'intelligence et de cœur qui s'y déploient, les énergies qui s'y consument, et les trésors de vertu et en particulier de dévouement qui s'y accumulent et qui vont sans cesse croissant.

V. — Les missionnaires anglicans sont tous schismatiques et hérétiques, mais ils ne le sont pas tous de la même manière. Il y faut distinguer deux grandes catégories : ceux qui appartiennent à la Basse-Eglise et ceux qui font partie de la Haute-Eglise. (Sur les trois grandes branches de l'Eglise anglicane, voir *Ami* 1896, p. 999-1001).

Les missionnaires de la Basse-Eglise ne se regardent pas comme prêtres. En fait de dogmes, ils s'en tiennent aux 39 articles qui sont la Règle de foi de l'Eglise anglicane, et en particulier à l'article 28, intitulé *Le souper du Seigneur :*

« *La transsubstantiation du pain et du vin ne peut être prouvée par les Saintes Ecritures : elle est contraire aux textes clairs de l'Ecriture, elle détruit l'essence du sacrement, et a donné lieu à de nombreuses superstitions... Dans la Cène, le corps du Christ est donné, reçu, mangé, mais seulement d'une manière divine et spirituelle, et le moyen par lequel le corps du Christ est reçu et mangé dans la Cène est la foi. D'après l'institution du Christ, on ne conservait pas, on ne portait pas, on n'élevait pas et on n'adorait pas le sacrement de l'Eucharistie.* »

Avec l'article 31, ils pensent que « *les sacrifices de messes n'étaient que fables impies et illusions dangereuses.* »

Ils n'admettent que deux sacrements : le baptême, et la Cène ou souper du Seigneur, entendue selon l'art. 28. Et au sujet du baptême, ils ont des idées et des modes d'administration tels qu'il est fort douteux que leur baptême soit valide.

Ils regardent l'Eglise catholique comme la grande Babylone et la prostituée de l'Apocalypse, et le pape comme l'Antechrist.

Plusieurs de ces gens sont certainement des hommes consciencieux et sérieusement à leur affaire. Mais c'est chez eux aussi que l'on trouve le vieux type du missionnaire, — commerçant, courtier au service d'une agence quelconque, marchand de Bibles et bon père de famille.

Avec les missionnaires de la Haute-Eglise nous entrons dans un autre milieu. Ceux-ci se regardent comme prêtres, plusieurs même comme religieux, et ils prennent des allures de prêtres et de religieux. Ils entendent les confessions et donnent l'absolution ; ils disent la messe, ont la

réserve du Saint-Sacrement, portent le saint Viatique aux malades : c'est-à-dire, ils croient faire tout cela et en observent les rites extérieurs. Ils honorent la sainte Vierge et les saints, prient pour les morts ; ils admettent et enseignent, en fait de doctrine, presque tout ce que nous admettons et enseignons nous-mêmes. Ils ont en horreur le nom de *protestants*, et prennent le nom de *catholiques* (ce sont ceux qu'en France nous appelons anglo-catholiques, ou ritualistes : eux s'intitulent purement et simplement *catholiques*). Du catholicisme, les plus avancés d'entre eux ne rejettent guère que la papauté : encore ne la rejettent-ils pas complètement. Suivant eux, le pape a droit à une certaine prééminence dans l'Eglise, et ils admettraient volontiers une papauté telle qu'ils la conçoivent, diminuée et amoindrie.

Ils nous ont repris aussi notre liturgie, l'éclat et la beauté de notre culte. C'est au point que souvent, lorsqu'on assiste à leurs offices, on se croit dans une église catholique.

Avec une apparence de catholicisme, ils ont encore une apparence d'apostolat. Ils sont convaincus, au moins pour la plupart, qu'en se dévouant à l'œuvre des missions ils travaillent au bien de l'Eglise et des âmes.

Les plus fervents d'entre eux, les ritualistes avancés, ont les missions des deux diocèses de Zanzibar et de Likoma, la mission de la Corée, les missions de Calcutta et de Poona en Inde.

Les missionnaires de Calcutta forment une communauté. Ils n'admettent que des célibataires et ne leur donnent aucune rétribution. Les frais de voyage et d'entretien sont à la charge de la mission. Rien de plus. Ils vivent en communauté dans une maison spacieuse, pourvue d'une bibliothèque de 5000 volumes, exempts de grandes privations, mais astreints à un règlement. Voici ce règlement :

5 h. 1/2, lever ; 6 h., prime ; 6 h. 1/4, sainte messe ; 7 h., petit déjeuner ; 7 h. 1/2, matines et tierce ; 8 h. 1/4, méditation ; midi, sexte ; midi 1/4, déjeuner ; 3 h. du soir, none ; 3 h. 1/4, thé ; 7 h., vêpres ; 7 h. 1/2, dîner ; 9 h. 1/2, complies. — Le silence est de règle jusqu'à midi, pour favoriser la prière et l'étude.

La mission de Poona dans l'Inde est dirigée par des clergymen appartenant à une sorte de congrégation religieuse, la *Société de Saint-Jean l'Evangéliste*. On les appelle plus souvent *Pères de Cowley*, du nom de leur maison-mère, à Cowley, près d'Oxford. De Cowley ils envoient leurs sujets en différentes missions, à Boston dans les Etats-Unis, à Capetown au Cap, à Bombay et à Poona aux Indes. Ils brillent surtout dans le déploiement des splendeurs du culte, qui attirent à eux beaucoup d'indigènes. Ils l'emportent sous ce rapport sur nos missionnaires catholiques, moins fortunés. Grand'messes et offices de toutes sortes, processions, diacres, sous-diacres, thuriféraires, files d'enfants et de jeunes gens en soutanes rouges et en surplis, forêts de bannières, etc., la séduction est complète. « Un grand nombre, disait l'évêque de Bombay dans un *speech* prononcé à Londres le 13 juin 1894, un grand nombre ont été amenés à se faire chrétiens en voyant comment nous comprenons le culte chrétien. »

Certes, il s'en faut que tous ces anglicans soient animés de l'esprit de sacrifice nécessaire à l'apostolat. Un certain nombre de clergymen portés sur les statistiques comme missionnaires sont tout simplement de jeunes ecclésiastiques anglicans qui, mus par le goût des voyages et des aventures, s'en vont pendant quelques années exercer leur ministère dans les colonies au milieu de leurs compatriotes et reviennent dans leur île bien-aimée après avoir vu un peu de pays et acquis un peu d'expérience. D'autres, en se consacrant aux missions proprement dites, c'est-à-dire auprès des infidèles, pour leur vie entière, ne s'y rendent qu'après s'être assurés qu'ils y trouveront la sécurité et le confortable.

Il n'y a donc pas à comparer ces missions aux nôtres. Le diable a beau vouloir singer Dieu : il n'arrive jamais qu'à être un singe, *simius Dei*. Mais tout de même, l'idéal du missionnaire catholique flotte devant ces gens-là ; et c'est là un fait immense. Ils mesurent la distance qui les en sépare ; mais ils visent à la franchir. C'est ce que le Père Pages, ancien missionnaire des Indes, exposait très chaleureusement aux élèves du Séminaire des Missions Etrangères de Dorchester [1] l'an dernier, au mois de juillet, à l'occasion de la fête annuelle du Séminaire. Il leur parlait de saint Paul et des Apôtres, de la souffrance, du sacrifice, de la soif du martyre, de la Salle des Martyrs de notre Séminaire des Missions Etrangères à Paris :

« Tenons nos regards levés humblement vers les hommes qui ont souffert et qui sont morts pour Jésus Christ. Marchons humblement sur leurs traces avec une profonde humilité, mais en même temps avec la ferme conviction que la puissance qui leur fut donnée n'est pas une puissance qui se soit perdue, mais une puissance qui vit encore et qui vivra jusqu'au jour où le Seigneur Jésus viendra dans sa gloire. Dans notre Séminaire de Dorchester, nous devons travailler à *établir peu à peu une tradition de nobles sacrifices. Peut-être quelque jour aurons-nous aussi notre Salle des Martyrs.* »

Et il poursuivait : « Notre Eglise d'Angleterre n'a pas encore mis en exercice toute sa puissance et toute sa force. Mais vous qui étudiez son histoire, considérez que la renaissance qui s'est opérée en elle il y a déjà bien des années s'accentue chaque jour davantage, et qu'il y a dans notre Eglise un accroissement de ferveur, et que le

[1] Il y a cinq Séminaires des Missions Etrangères en Angleterre : à Dorchester, pour les ritualistes avancés ; à Cantorbéry, pour les ritualistes modérés ; à Burgh et à Warminster, tenant le milieu entre la Haute et la Basse-Eglise ; à Islington, pour la Basse-Eglise.

nombre de ceux qui se dévouent aux missions est plus grand qu'il n'était il y a quelques années, et que les nouveaux missionnaires sont animés d'un plus grand esprit de sacrifice. »

Tout cela n'est point embellissements oratoires. Depuis quelques années il s'est produit, au sein de l'anglicanisme, une marée montante d'esprit de sacrifice en vue des missions, d'aspirations à étendre le règne de Notre-Seigneur, de zèle pour sauver les âmes. Le vent souffle du côté des missions, et ce vent vient de la Haute-Eglise.

VI. — Un grand coup de vent en ces dernières années, ce fut la fondation de la Société des Missions, *the Society of the sacred missions*, par le Rév. Kelly, le Père Kelly, *Father Kelly*, comme l'appellent les anglicans. Kelly exerçait en 1890 son ministère dans une paroisse de Londres. Une grande tristesse lui vint, devant le peu de fruit de ses efforts. Il songeait à tant d'infidèles, mieux disposés peut-être à répondre à la grâce de Dieu. « Je ne pouvais, dit-il, m'empêcher de sentir que le terrible abandon spirituel de nos missions constituait pour moi une sorte d'appel personnel. »

Il rencontre alors Mgr Cerfe, qui venait d'être sacré évêque pour la mission anglicane de Corée. Mgr Cerfe était en quête d'hommes. Il vit tout de suite qu'il y avait en Kelly l'étoffe non seulement d'un missionnaire, mais d'un directeur de missionnaires. Et il le chargea de lui former des missionnaires.

Tâche difficile, surtout avec l'idéal très élevé que Kelly se faisait des missions. Sa conviction était et est toujours que, pour y travailler avec fruit, il faut être indifférent au climat et au genre de vie, renoncer à tout salaire et à tout intérêt propre, pratiquer la pauvreté et l'obéissance, et surtout garder le célibat. « Personne, dit-il, ne peut être indifférent au salaire, au climat, aux lieux, si un devoir principal l'attache à une autre personne. *Le célibat est une nécessité du système d'association et d'organisation d'ouvriers spirituels qui gagne chaque jour du terrain.* »

Il pensait aussi que, pour faire le bien dans les missions, il est nécessaire de s'y attacher par un engagement perpétuel, sans aucune arrière-pensée de retourner dans son pays natal et au milieu des siens. « Le simple fait d'une limite exprimée est une source de dérangement, et suggère l'idée qu'un temps viendra où l'on sera libre. La paix et le contentement naissent du sentiment que l'on a d'avoir pris une résolution qui durera toute une vie. »

Et il a réussi dans son œuvre. Aujourd'hui il envoie des missionnaires en Corée et dans l'Afrique centrale. Il a son séminaire à Mildenhall, en Angleterre. Les futurs missionnaires forment une communauté et suivent une règle sévère. Régime très sobre. Vie d'étude et de silence, et aussi de travail des mains. A l'exception d'un cuisinier et d'un jardinier, pas de domestiques. Les travaux manuels sont exécutés par les séminaristes. Kelly, pour réussir plus sûrement, prend ses enfants assez jeunes, à 12 ou 14 ans. Il leur demande du bon sens, de l'intelligence, de la fermeté de volonté, un air ouvert, une allure décidée, et par-dessus tout un caractère plein de *bonne humeur*. « Cette dernière qualité, dit-il, est vraiment la pierre de touche à laquelle on reconnaît l'oubli de soi. L'homme pour qui tout devient un fardeau lourd à porter, sera vite mis en pièces par les chocs et les contretemps de la vie. Une indifférence qui fait qu'on est heureux de tout, et qui porte un homme à rire de tout ce qui lui échoit en partage, et à se prêter en riant à tout ce qu'on demande de lui, — est souvent la seule ressource qui puisse l'aider à se tirer d'affaire. »

Kelly a voulu « dès le début établir une étroite connexion entre l'œuvre de ses missionnaires et celle des saints anges. » Et devant les photographies de la communauté de Mildenhall, devant ces « physionomies intelligentes, ouvertes, franches et rayonnantes de pureté, » le P. Ragey ne peut se retenir de se rappeler le mot de saint Grégoire le Grand à la vue des jeunes esclaves angles exposés sur le marché de Rome : « *Angli : si christiani essent, angeli essent.* » Anges, ces jeunes gens le sont déjà par plus d'un côté, car ils sont chrétiens. Pourquoi ne le sont-ils pas au sens complet du mot ? Pourquoi ne sont-ils pas vraiment les *messagers* de Dieu, les envoyés de son Eglise ? Pourquoi n'ont-ils pas entendu de la seule bouche autorisée le mot qui donne la mission authentique : *Ecce ego mitto vos ?* [1]

VII. — Oui, pourquoi Dieu permet-il cette propagation d'un Evangile mutilé, d'une révélation obscurcie et incomplète ? Pourquoi la permet-il dans de si larges proportions ? *O altitudo !*

D'autre part, comment ces rayons épars de

[1] On a beau se retenir d'admirer ces gens-là, on ne peut nier qu'il y ait dans leur vie et leur œuvre des traits magnifiques. Il faut réprouver leur erreur et gémir sur leur aveuglement, mais se garder de les condamner tous en bloc, de taxer tout ce zèle de mercantilisme et d'hypocrisie. Et l'on peut appliquer aux missionnaires anglicans ce qu'un Jésuite anglais écrivait l'autre jour de Pusey et de ses disciples (*The Month*, revue dirigée par les Jésuites anglais, livraison de février 1899) :

« Nous devrions trembler de mépriser des hommes qui peuvent être, personnellement et suivant leurs lumières, des serviteurs plus zélés du Christ que nous ne sommes nous-mêmes. »

Ces hommes, au moins un certain nombre, agissent selon les lumières qu'ils ont. Que ne feraient-ils pas s'ils avaient celles que Dieu nous donne à nous-mêmes ? Ils ne poussent pas l'héroïsme jusqu'au martyre, ni jusqu'à ces privations et ce renoncement de toute une vie dont nos missionnaires catholiques nous donnent tant d'exemples. Mais nous-mêmes, sommes-nous des héros dans la sphère où Dieu nous a placés ? Faisons-nous, personnellement, plus ou autant que certains anglicans ? Sommes-nous du moins profondément convaincus, comme ils le sont eux-mêmes, qu'un vrai chrétien ne saurait se désintéresser de la grande œuvre des missions et se dispenser de contribuer dans la mesure de son pouvoir, sinon par ses dons, au moins par ses prières, à l'extension du règne de Jésus-Christ ?

vérité que l'anglicanisme projette par le monde, ne répandraient-ils point quelque lumière ? Comment ne jetteraient-ils pas, aux yeux des infidèles, un grand jour sur l'origine et la destinée de l'homme, le prix des âmes, l'horreur du vice et la beauté de la vertu ? Comment croire qu'un Dieu s'est fait homme pour nous, est mort sur la croix pour nous racheter, sans se sentir enflammé d'amour pour lui ? *Universæ viæ Domini misericordia et veritas.* Regardées du côté du schisme et de l'hérésie qu'elles propagent, les missions anglicanes sont au catholicisme ce que la nuit est au jour. Considérées au point de vue des vérités qu'elles enseignent, elles peuvent être une aurore. Qui sait si, dans les desseins de Dieu, elles ne sont pas une préparation à la pleine lumière ? Si Dieu a laissé ainsi s'étendre une race encore séparée de son Eglise, s'il a permis qu'elle se sentît tout d'un coup prise de l'ambition d'aller porter aux quatre coins du monde son Evangile avant d'en avoir retrouvé la pleine intelligence, n'est-ce pas parce qu'il a sur elle et sur les peuples soumis à sa domination des vues de miséricorde ?

Vues si éclatantes, que tout l'épiscopat anglican en semble ébloui. Ecoutez l'Encyclique des 194 évêques anglicans de la conférence de Lambeth (juillet 1897) :

« Nous arrivons enfin au sujet des missions étrangères, l'œuvre qui, dans les temps présents, tient le premier rang parmi toutes les tâches que nous avons à remplir... C'est une chose frappante que le grand nombre de points sur lesquels les Eglises de notre communion sont en contact avec les nations infidèles. Comment ne pas sentir les responsabilités de l'Empire britannique dans les Indes et dans son nouveau protectorat en Afrique ? Comment n'être pas ému à la vue des champs immenses où la moisson paraît mûre ? »

Et l'an dernier, dans un sermon prêché à Oxford en octobre, le primat de l'Eglise anglicane, le docteur Temple, archevêque de Cantorbéry, s'exprimait ainsi :

« Jusqu'ici le travail des missions n'a pas été entrepris par l'Eglise elle-même. Il y a eu des efforts individuels. Mais l'Eglise, comme corps, ne s'est pas mise en mouvement. Et cependant l'Esprit de Dieu nous parle, non plus comme autrefois par des miracles, mais en s'adressant à notre conscience et à notre raison. Il fait un appel à notre Eglise. Il l'invite à faire usage des moyens merveilleux mis à sa disposition. C'est partout que l'Anglais domine. C'est partout qu'il possède des moyens que n'ont point les autres. Depuis bien des années nos colonies se sont développées. Elles se développent encore, et il semble qu'il n'y ait pas de limites à la possibilité de leur développement ultérieur. Un chrétien peut-il croire que le Maître qui gouverne le monde a disposé les choses ainsi uniquement pour l'extension de la civilisation et du commerce ?... Le Dieu qui choisit autrefois et prit soin de former la nation juive, n'a-t-il pas choisi notre nation et notre Eglise pour une grande œuvre ? Il faut qu'il n'y ait pas une seule paroisse chrétienne où il demeure possible que cette dernière mission de Notre-Seigneur ne soit pas connue absolument de tous. »

Et ce n'est pas seulement l'Eglise d'Angleterre que l'on voudrait voir engagée dans l'œuvre des missions ; on voudrait y engager le gouvernement anglais, ou du moins la nation anglaise ; on voudrait en faire une œuvre nationale. Pour amener le gouvernement à ces vues, des clergymen zélés vont répétant du haut de la chaire que la religion est le grand moyen de consolider les conquêtes britanniques. Oyez ces paroles du Rév. Ellison, prêchant le dimanche de la Septuagésime de cette année 1899, à Westminster Abbey, à Londres :

« L'expérience des trois dernières années a montré qu'un grand nombre de membres du jeune clergé commencent à *considérer l'Empire comme étant, plus que notre île, le champ normal de l'exercice de leur ministère*... Ils croient que ce qu'ils ont à mettre au service de l'Empire (la religion) est pour le moins d'aussi grande importance que ce qui lui vient de la marine, de l'armée, et des diverses professions civiles.

« Quand l'Angleterre veut qu'une chose se fasse, elle a une manière de le déclarer qui est très claire. Elle veut posséder une flotte qui se dissémine dans le monde entier : elle réalise cette volonté en donnant pour cette flotte vingt-trois millions (de livres sterling) par an.

« Il est un idéal que nous tenons à avoir devant nos yeux : c'est *la vision d'un grand Empire chrétien* que Dieu a rendu responsable, plus qu'aucune autre nation, de l'avenir religieux des peuples infidèles. Dans tous ces grands changements qui s'opèrent autour de nous, il nous semble entendre la voix de Celui qui rend toutes choses nouvelles nous invitant à adapter nos méthodes et nos buts à un nouvel état de choses. Nous sentons que la grande cause des missions repose tout entière sur les conditions de notre Empire. Nous croyons que lorsque le peuple anglais comprendra ce que signifie l'Empire britannique, et qu'il commencera à poser cette question : Pourquoi Dieu nous a-t-il choisis parmi toutes les autres nations pour nous confier une position unique au monde ? — nous croyons qu'alors il se produira un tel accroissement de zèle et d'intérêt pour les missions, que cette grande cause trouvera un appui plus puissant dans le concours de la nation, et sera établie sur des bases plus nationales... »

Tout cela sans doute est fortement mélangé de vues humaines ; tout n'est pas pure flamme d'amour de Dieu dans cette fièvre d'apostolat ; et le cardinal Vaughan, archevêque de Westminster, s'élève à des hauteurs autrement sublimes quand, par-dessus l'ébauche d'alliance politique entre

l'Angleterre et les Etats-Unis, il préconise une alliance surnaturelle des catholiques anglais et des catholiques américains, destinée à disputer à l'hérésie le nouveau monde qu'elle s'apprête à conquérir (Lettre pastorale du 29 décembre 1898) :

« Ce fut dans le dessein de propager la religion catholique que Dieu suscita le colosse de l'empire romain. Puisse la divine Providence, qui dispose toutes choses avec douceur et suavité, faire servir l'empire qui est notre partage à porter l'Evangile jusque dans les contrées du globe les plus enfoncées dans les ténèbres et les plus ingrates! Quel que soit le caractère des conquérants et *quelles que puissent être les intentions de leur gouvernement, une main gouverne au-dessus d'eux,* utilisant les causes secondes pour l'accomplissement de desseins miséricordieux : la main d'un grand, sage et très aimant Rédempteur. Nous, catholiques de l'Empire britannique, nous lui sommes attachés d'une manière étroite, comme les apôtres et les disciples qu'il a choisis. Notre foi nous fait un devoir de promouvoir son service, de coopérer à son œuvre de la tête, du cœur, de la main, en faisant connaître ses intérêts et en portant son nom et celui de sa Mère au milieu de nations qui sont demeurées pendant des siècles assises à l'ombre de la mort, et sur lesquelles nous avons obtenu aujourd'hui une domination humaine..... Pouvons-nous ne pas travailler et prier avec ardeur pour que *le spectacle de l'union fondée sur l'unité de race de l'ancien et du nouveau monde* qu'on voit déjà poindre à l'horizon, mette au cœur de la grande Eglise catholique d'Amérique, au cœur de l'Eglise catholique du Canada, aussi bien qu'au cœur des vieilles Eglises catholiques d'Irlande et d'Angleterre, *la pensée de se confédérer pour une nouvelle entreprise ?* Ces Eglises ne devraient-elles pas se réveiller et entendre l'appel qui leur est fait pour l'avenir religieux qui se dresse devant elles? Ne devraient-elles pas rivaliser de zèle pour organiser des expéditions de missionnaires pour l'Afrique et l'Extrême-Orient?... [1] »

L'argent, les hommes, ne sont que de misérables instruments. Avant tout, la prière! C'est la prière qui pénètre les cieux et ouvre la source des grâces. La prière est la force de l'homme et la faiblesse de Dieu, la faiblesse de Dieu qui, devant la prière de ses créatures, se déclare d'avance vaincu. Tout se fera par la prière, et rien ne se fera sans la prière. Et c'est pour multiplier les prières des fidèles, pour les unir en un faisceau puissant, pour en faire en quelque sorte un assaut immense, continuel, irrésistible, que Léon XIII a institué (23 août 1897), à l'occasion du treizième centenaire de l'arrivée de saint Augustin en Angleterre, l'*Archiconfrérie de Notre-Dame de Compassion* en vue du retour de la Grande-Bretagne à la foi catholique.

Dieu veuille que tous les enfants de l'Eglise entendent l'appel si pressant de Léon XIII, répondant à ses « vives exhortations » en faveur de la diffusion de la nouvelle archiconfrérie! Dieu veuille qu'il n'y ait point parmi nous de réfractaires à ce grand devoir de la prière! que tous, nous le comprenions aussi bien au moins que les protestants eux-mêmes!

Car les anglicans, eux aussi, recourent à la prière, à la prière pour la diffusion de l'Evangile. Les 194 évêques anglicans de Lambeth ne se renferment pas dans les questions de finance, d'organisation, d'administration; ils prennent soin de déclarer qu'en cette matière « le premier devoir de l'Eglise c'est la prière : *the first duty of the church is intercession.* »

Et l'*English churchman,* organe de la Basse-Eglise, partant pour la croisade contre les tendances ritualistes qui, dit-il, ne vont à rien moins qu'à ruiner l'œuvre de la Réforme, écrit (16 janvier 1899) : « Il n'y a rien dont nous ayons autant besoin dans le moment présent que d'une prière ardente, importune, pleine de foi, afin de voir ce que nous avons à faire et d'avoir le courage de l'accomplir..... *Puisse-t-on reconnaître tous les vrais protestants à ce qu'ils savent prier,* et alors nous verrons s'accomplir des merveilles [1]. »

La Haute-Eglise se défend, elle aussi, par la prière. Un de ses principaux organes, le *Church Times,* publiait (n° du 17 février) un « appel à la prière, » dont voici le début :

« Mme Besant a rappelé, dans son autobiographie, que, lorsqu'elle consulta le docteur Pusey au sujet de ses doutes, lui demandant quels livres elle devait lire, le vénérable maître lui répondit : *Vous avez trop lu, il vous faut prier* [2]. — Il est

[1] L'organe officieux de l'archevêché de Westminster, le *Tablet* (n° du 14 janvier 1899), propose aux catholiques américains l'exemple de leurs compatriotes protestants. Après avoir rappelé que les catholiques, aux Etats-Unis, forment environ un dixième de la population, 7 millions sur 70 millions, il ajoute :

« Néanmoins ils n'ont rien fait ou fait très peu pour les missions étrangères. Leurs forces, comme les autres forces de ce pays, ont été absorbées tout entières par leur développement intérieur, oubliant ce principe formulé pourtant par un protestant : *La religion de la Bible est une religion faite de telle sorte que plus on la répand au dehors, plus il en reste au dedans...* Les sectes protestantes, au contraire, ont envoyé des essaims de missionnaires dans toutes les parties du monde. Les Etats-Unis possèdent maintenant 28 associations pour les missions protestantes de diverses dénominations, et un revenu annuel de 11,820,000 fr. Ils ont 79 stations et 183 écoles en Afrique, 240 stations et 2498 écoles en Asie, 5 stations et 34 écoles en Polynésie. Le chiffre total de leurs adhérents ou convertis est évalué à environ 360,000. »

[1] La Basse-Eglise ne se borne pas à la prière. Elle met tout en œuvre : scènes tapageuses et protestations bruyantes dans les églises, meetings, journaux, pamphlets, enfin recours au Parlement, qui cette année l'a déboutée une première fois de ses prétentions à imposer ses vues à toute l'Eglise établie; mais il ne faut jurer de rien, et le moment pourrait approcher où le mouvement ritualiste serait l'objet d'une persécution officielle.

[2] Pusey a toujours fait profession d'une grande confiance en la prière. Dans une lettre au sujet de la conversion de Newman, il écrivait :

« C'est un grand mystère de voir que la grande

grand temps de conseiller à la multitude d'écrivains et d'écrivassiers qui, depuis sir William Harcourt jusqu'aux fournisseurs de sornettes, nous entretiennent de ce qu'on appelle la crise ritualiste, de prendre ces paroles pour eux et de quitter leur bureau pour leur prie-Dieu. Quelles que soient en effet les mesures que puissent édicter les tribunaux de la terre, nul doute que celle qui sera prise en dernier appel ne vienne d'un tribunal plus haut que le Conseil privé lui-même. Et comme les portes de ce tribunal sont toujours ouvertes, la sagesse conseille d'y recourir sans retard. »

Et maintenant, l'Angleterre peut couvrir le globe de ses missions protestantes. Nous savons, nous catholiques (nous devons le savoir et le croire mieux que les protestants), nous savons à qui en appeler de tous ces empiétements sur le monde et sur les âmes. Nos prières aidant, tout cela tournera à la gloire de Dieu et à l'exaltation de sa sainte Eglise [1].

VIII. — Cet impérialisme britannique, si odieux et si dénué de scrupules sur le terrain politique, aurait donc, lui aussi, comme l'impérialisme romain, son côté providentiel et religieux ! Ces artisans de la grandeur anglaise, profonds scélérats, comme les artisans de la grandeur romaine, seraient donc, eux aussi, les pionniers de l'Evangile ! Et le commerce ne serait donc pas le dernier mot et le but suprême de l'Angleterre, en dépit du toast célèbre de Joseph Chamberlain au congrès des Chambres de commerce, 10 juin 1896 :

« Je me lève pour porter le toast de ce soir, et je bois au *commerce et à l'Empire!* C'est un toast, messieurs, qui contient tout un monde, qui fait appel à nos imaginations comme à nos intérêts matériels, et qui, pourtant, tiendrait en un seul mot, car les deux termes sont synonymes, et *l'Empire*, pour reprendre un mot célèbre, *c'est le commerce!* »

L' « Empire » sera, dans les desseins de la Providence, tout autre chose encore que le « commerce. » Mais, en attendant, ce rêve *impérialiste*, sa diffusion jusqu'aux couches les plus profondes du peuple britannique, la main mise par l'*impérialisme* sur tous les esprits et les cœurs anglais, est le phénomène le plus éclatant de l'Angleterre contemporaine. Fonder un Empire anglais, ou plutôt anglo-saxon *(briton,* comme ils disent), qui engloberait tous les Britons du monde, c'est-à-dire tous les individus et toutes les communautés parlant anglais; recoudre l'Inde au Canada, l'Australie à l'Egypte, les Etats-Unis au Cap, et de ces morceaux, aujourd'hui épars, faire un impérial manteau pour la vieille mère-patrie ; fédérer les républiques et les monarchies, les Etats souverains et les colonies vassales, les peuples libres et les multitudes dépendantes ou sujettes, et, par un fil ténu mais infrangible, faire qu'à toute minute la volonté anglaise passe de l'un à l'autre et que la force anglaise, tout autour du monde, circule et déploie ses effets ; bref, rebâtir, sur un plan élargi, avec les deux tiers de l'humanité blanche, un empire comparable, en grand, à celui des Romains : c'est tout un monde qui tient dans le mot *impérialisme*, et c'est le prestige de ce mot qui a fait le succès éblouissant du jubilé de la reine Victoria en 1897, et c'est lui encore qui a créé la popularité inouïe de Joseph Chamberlain, le ministre actuel

confiance que Newman avait autrefois dans notre Eglise anglicane, ait tout à coup disparu... Il y a plusieurs années que j'eus la première crainte de ce qui est arrivé depuis, et *je l'eus uniquement en apprenant les ferventes prières* que l'on faisait pour l'obtenir, *lui nommément*, dans beaucoup d'églises catholiques et de maisons religieuses du continent. »

[1] Le 29 juin dernier, à l'occasion des fêtes du Pallium, le cardinal Vaughan adressait au cardinal Perraud une lettre dont voici quelques extraits qu'il faut conserver et méditer :

« L'Angleterre traverse pour le moment une crise religieuse des plus vives. Un grand nombre de ministres anglicans et de laïques essaient de rétablir les exercices religieux de l'Eglise, en faisant profession de certaines doctrines catholiques. Ils avouent publiquement que les doctrines et la discipline de l'Eglise catholique ne dépendent pas des hommes uniquement, mais de Dieu, — et que les tribunaux civils, tels que le Conseil privé de la reine et le Parlement, n'ont aucun droit à trancher ces questions. Ils vont encore plus loin, et déclarent qu'ils ne reconnaîtront les décisions des évêques anglicans qu'en tant que ces décisions se trouveront d'accord avec les doctrines et les pratiques de l'Eglise catholique. En d'autres termes, *ils rejettent en principe l'autonomie d'une Eglise nationale* et font profession de croire en l'Eglise catholique au-delà des mers. — Toutes ces déclarations ont été faites ouvertement, sans restrictions aucunes, et sans crainte... L'unique germe de protestantisme qui leur reste, c'est leur refus absolu de reconnaître l'autorité du chef de l'Eglise et d'écouter sa voix.

« Ce n'est pas à nous de lutter avec eux, de faire de la controverse... Ce qu'il faut, c'est une inondation de la grâce divine, et ceci nous ne pourrons l'obtenir que *par la prière*. Mais que faire ? Seuls, nous ne pourrons rien.

«..... Nous demandons avec confiance un secours spécial à la France catholique, celui de faire établir à notre intention, *dans tous les diocèses français*, l'Archiconfraternité de Notre-Dame de la Compassion.

«... Que Votre Eminence me permette de lui rappeler le trait suivant : *Au moment de la conversion du cardinal Newman et de ses disciples, toute l'Eglise de France se trouvait en prière.* Mon vénéré prédécesseur, le cardinal Wiseman, avait adressé une lettre circulaire aux évêques de France : et, en ce moment, j'ai sous les yeux plus de cinquante lettres pastorales écrites par l'épiscopat français en réponse à la demande que leur avait adressée le cardinal anglais. Dans ces lettres je constate que l'on avait ordonné des messes, des neuvaines, des prières particulières, des expositions du Saint-Sacrement, toutes à l'intention de la conversion de cette Angleterre qui fut jadis l'île des saints.

«... La France catholique... laissera-t-elle aujourd'hui languir, puis mourir ceux qu'elle pourrait secourir par ses prières ? Non... Si la France, même aux moments les plus critiques, n'hésite pas à se ranger la première parmi les nations, toutes les fois qu'il s'agit de prouver son dévouement et sa charité, elle ne manquera pas de prendre la première place et maintiendra son rang quand il s'agira de l'*apostolat de la prière*.

« Des soixante-douze mille missionnaires qui donnent leur vie en ce moment pour évangéliser des terres étrangères, les deux tiers sont des Français ! Des aumônes reçues pour la Propagation de la Foi, les deux tiers sont donnés par la France !... Si aujourd'hui la France ajoute à ces œuvres de générosité l'*apostolat de la prière*, de la prière pour la moisson qui mûrit déjà en Angleterre, certes ce sera avec affection et souvent que l'on redira de la nation française : *Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multum.* »

des colonies, du grand Joe, comme on l'appelle familièrement et tendrement.

Chamberlain, le député de Birmingham, l'homme de Birmingham, la citadelle du radicalisme, la rivale heureuse de Manchester, la métropole des *Midlands* et du *Black country*, la capitale du Pays Noir et des Terres Centrales, le cœur de l'Angleterre, le carrefour des deux diagonales qui, du sud au nord, uniraient Bristol et Newcastle, et de l'est à l'ouest, Londres et Liverpool, — Chamberlain est devenu, semble-t il, l'homme de l'Angleterre tout entière, parce qu'il est devenu l'apôtre de la foi nouvelle. Depuis dix ans il est allé partout dans les trois royaumes, comme aux Etats-Unis et au Canada, annoncer l'Evangile *panbritoniste*. Et il a confiance d'avoir rencontré partout un accueil enthousiaste :

« J'étais digne peut-être de cet accueil pour deux mérites que j'ose revendiquer ici : le premier est ma foi dans l'empire britannique ; le second est ma foi dans la race britannique. Oui, je crois en cette race, la plus grande des races gouvernantes que le monde ait jamais connues, cette race anglo-saxonne, fière, tenace, confiante en soi, résolue, que nul climat, nul changement ne peut abâtardir, et qui, infailliblement, sera la force prédominante de la future histoire et de la civilisation universelle... Et je crois en l'avenir de cet empire, de cette domination large comme le monde, *Worldwide*, dont un Anglais ne peut parler sans un frisson d'enthousiasme. » (Londres, 11 novembre 1895).

Sa prédication fut ardente. Il avait le zèle d'un néophyte, n'étant venu qu'assez tard à la nouvelle religion. Il avait fait partie autrefois des ministères libéraux, et partagé toutes les erreurs de ses collègues libéraux. Il avait regretté l'occupation de l'Egypte, et puis il alla en Egypte, comme le premier Joseph, et en revint tout changé[1]. Il avait travaillé aux côtés de Gladstone, « qui se dressera, disait-il, devant la postérité, comme le plus grand homme de son temps, grand par l'éloquence, grand par la persévérance dans le dessein, grand par le talent de construction, etc., » et il mit ensuite toute sa furie à le pourchasser et à le renverser. Il appelait jadis lord Salisbury « le plus immoral des politiciens » (Cambridge, 14 octobre 1885), et il est aujourd'hui son collègue. Il est l'allié des tories, qu'il n'appelait jamais que le « vieux stupide parti. » Il est du côté des lords, contre qui il proclamait sa haine de dissident et sa rancune de démocrate : « J'ai avec eux un vieux compte à régler, et je vous donne ma parole que je ne l'oublierai jamais... Voici trop longtemps que nous sommes un peuple monté par les lords, *a peeridden nation*. » Il est « avec l'Eglise et avec la bière, » avec la masse de ce clergé « toujours opposé à tout développement de la liberté, à toute réforme politique et sociale, » et avec les marchands d'alcool, jadis « empoisonneurs du peuple. » Dans les Universités, dont il raillait les préjugés et le bavardage séniles, il enseigne maintenant, recteur honoraire (Glasgow, 3 novembre 1897), le patriotisme et l'ambition impériale.

Et, avec tout cela, il prétend n'avoir jamais changé : « Les circonstances ont changé, mais non moi. » (12 juillet 1895). Et, en effet, il est resté le même. Tel il apparut aux Communes en 1876, tel on le voit encore aujourd'hui. Il a soixante-deux ans bien sonnés, et, après vingt ans de vie publique et deux ou trois ministères, tous s'entêtent à le considérer comme un jeune et presque un débutant, l'homme de demain, l'homme qui vient, *the coming man*. Rien dans sa physionomie, ses gestes, sa parole et toute sa personne, n'a varié. Trente ans de luttes ont pesé sur lui sans rien briser ni détendre. Aussi tendu qu'au premier jour est son désir d'être le maître dans Birmingham et dans l'Etat ; aussi entière sa conviction que, pour le bien du peuple, ce poste lui est dû. Au seuil de la vieillesse, il apporte intacte sa confiance en soi et en son travail acharné. Il ne s'en rapporte jamais qu'à son expérience personnelle ; il n'a foi qu'en sa décision et ne recule devant aucune responsabilité, engageât-elle le sort de l'Empire et du monde.

Et quand il aurait changé, que lui importerait ? « L'accusation d'inconsistance me pèse peu. Pour un homme d'Etat, l'absolue consistance n'est pas, je crois, une vertu nécessaire, et j'admettrais que souvent le devoir d'un homme d'Etat est de changer ses opinions quand les circonstances ont changé. Mais en réalité, j'ai toujours tenu le langage que je tiens aujourd'hui. » (Chambre des Communes, 1er juin 1886). Il n'a jamais changé, parce qu'il a toujours été l'homme de Birmingham, qu'il a toujours eu en vue l'intérêt de Birmingham qui, pour lui, est la ville-type, la ville-centre du peuple anglais, du seul vrai peuple anglais, le peuple noir. C'est à Birmingham qu'il faut saisir l'admirable unité de cet esprit si fertile, si remuant et pourtant si simple. Il n'a jamais rien vu, rien étudié, rien compris que par rapport à Birmingham. Chaque fois qu'un problème s'est posé devant lui, il a cherché ce qu'en diraient et ce qu'en récolteraient les gens de Birmingham. Il a « transporté toutes les questions à domicile, » et il les a toutes « illustrées par des exemples domestiques. » Parmi les hommes, il n'a jamais eu de sympathies que pour ceux de Birmingham et de leur sorte, jamais de haine que contre ceux qui en différaient. Birmingham, pour lui, c'est l'Angleterre ; et Birmingham, c'est Chamberlain.

Et cet homme, aujourd'hui, est l'arbitre de la situation. Ministre des colonies, c'est lui qui, par la force des choses autant que par la force de son ambition, décide et souvent impose les mesures les plus graves. Le ministre des colonies est tout dans un cabinet conservateur, parce qu'un cabinet

[1] En un petit volume, intitulé : *Avant que Joseph vint en Egypte*, ses adversaires ont réuni, de ses discours anciens, les passages les plus contradictoires à son langage actuel ; et il est difficile, en effet, d'imaginer contradictions plus déconcertantes.

conservateur, voulant toucher le moins possible aux questions du dedans, se tourne toujours vers les affaires étrangères. Or, à cette heure, toute la politique extérieure de l'Angleterre est une politique coloniale : car le Foreign Office ne se sent plus de taille à lutter pour la grande politique d'autrefois, pour Pékin contre les Russes, pour Constantinople contre les Allemands. On abandonne à leur sort les vieux empires que l'on étayait jadis en vue de l'exploitation. On ne songe plus qu'à édifier pour son compte un nouvel Empire, où l'on englobera les colonies actuelles et tout ce que l'on pourra prendre sur les terres des voisins ou dans les pays sans maître. John Bull a les poings un peu fatigués, mais l'appétit reste bon.

A l'occasion, on ne dédaignera pas de faire appel au sentiment, à l'idéal : « Une nation (Chamberlain, 31 mars 1897) est comme un individu : elle a des devoirs à remplir, et nous ne pouvons plus déserter nos devoirs envers tant de peuples remis à notre tutelle... C'est notre domination qui seule peut assurer la paix, la sécurité et la richesse à tant de malheureux qui jamais, auparavant, ne connurent ces bienfaits. Et c'est en achevant cette œuvre civilisatrice que nous remplirons notre mission nationale. »

Joe sait que son peuple orgueilleux veut en toutes choses être « le champion du monde » présent et passé. Il a donc appris quelques mots de latin pour lui parler de cette *Pax Britannica* dont la splendeur doit éclipser la paix romaine, et dont le sillon de gloire et de prospérité doit recouvrir la superficielle empreinte de la domination latine :

« Et si quelque jour nous devons passer, comme tant d'autres empires ont passé devant nous, si notre règne doit avoir un terme, du moins verra-t-on derrière nous les monuments de notre marche à travers le monde ; et comme les Romains ont laissé leurs routes pour témoigner encore aujourd'hui de leur intelligence et de leur courage, nous laisserons nos chemins de fer et les œuvres de communication que nous aurons accomplies, pour l'éternel profit des peuples, à l'ombre de notre sceptre impérial. » (Birmingham, 13 novembre 1896).

Aux jeunes communautés d'outre-mer, américaines et australiennes, Joe offre le beau mariage. Ces admirables parvenues des nouveaux mondes ont les faiblesses des parvenus, la vanité, le snobisme ; leurs filles, avec empressement, troquent leur beauté et leur richesse pour une couronne de duchesse ou même un tortil de baronne : « A tous ces peuples, jeunes et vieux, nous pouvons dire : notre passé est le vôtre ; vos aïeux se sont agenouillés devant nos vieilles châsses ; ils dorment dans nos vieux cimetières ; ils ont eu leurs exploits dans notre œuvre politique, littéraire, artistique... Vous avez derrière vous des milliers d'années de traditions glorieuses... » (Toronto, 30 décembre 1887 ; Philadelphie, 29 février 1888).

Mais noblesse, aïeux aux croisades, gloire, championnat du monde, mission divine, etc., ce ne sont là que vaines musiques et comme l'un de ces bruyants orchestres dont les radicaux entourent habituellement leurs plates-formes électorales. Il faut au pan-britonisme autre chose. La politique même de races, façade commode pour masquer des vues profondes, n'a jamais, par elle-même, donné de résultats. La communauté de langue et de race ne peut être que le fil plus ou moins tendu, plus ou moins solide, qui portera (la comparaison est de Joe) jusqu'au bout du monde une force énorme. Il faut une machine pour produire cette force, et les mouvements de sympathie et d'orgueil ne suffisent pas : en tout pays anglo-saxon, la vraie source de force est toujours l'intérêt :

« On me dit partout que ma Fédération Impériale est un vain rêve. Ce rêve s'est imposé à tout le monde de race anglaise, parce qu'il fait appel aux plus hauts sentiments de patriotisme, aussi bien qu'à tous nos intérêts matériels... L'unité de l'Empire nous est recommandée par le sentiment, mais elle nous est imposée par l'intérêt ; le premier devoir des hommes d'Etat, aussi bien dans ce royaume que dans les colonies, est d'établir à jamais cette union sur la base des intérêts matériels... » (Londres, 6 novembre 1895 ; 9 juin 1896). Et il aime à citer l'exemple de la Prusse, race presque étrangère à l'Allemagne et, en tout cas, plus apparentée aux Slaves qu'aux Germains et qui sut seule réaliser l'unité allemande parce qu'elle commença par grouper les Allemands autour des intérêts commerciaux *(Zollverein)*.

Joe, fidèle aux principes radicaux, est devenu impérialiste du jour où il a constaté que l'intérêt de son peuple, l'intérêt de Birmingham et de Manchester, exigeait la fédération de l'Empire : « Aujourd'hui, personne en ce pays ni à l'étranger, ne conteste plus l'énorme profit, pour la race britannique, d'un Empire unifié établissant des relations plus étroites entre tous ses membres et gardant pour lui, pour son bénéfice, le commerce et le capital humain dont, à l'heure actuelle, bénéficient les étrangers... *Le commerce est le premier des intérêts politiques.* Un gouvernement mérite l'approbation populaire en raison de ses efforts à augmenter notre commerce et à le fonder sur des assises inébranlables. L'Instruction publique n'a droit aux fonds publics que pour armer notre peuple à l'égal de ses rivaux commerciaux. La Guerre et la Marine préparent la défense de nos marchés et la protection de notre commerce. Le Foreign Office et les colonies sont engagées avant tout à la découverte de marchés nouveaux et à la protection des marchés anciens. Notre premier devoir est le maintien et le développement des grandes entreprises agricoles, industrielles et commerciales, dont le bien-être et même la vie de notre population multipliée dépendent... »

IX. — Or, la concurrence menace le commerce anglais. Les débouchés manquent au Pays Noir,

à ces *Midlands* ou Terres centrales qui, de Birmingham au sud à Sheffield au nord, sur un étroit espace de 25.000 kilomètres carrés, concentrent et groupent toutes les industries non textiles [1], industries du fer, du cuivre, du bois, du cuir, du verre, de la terre, avec mission de nourrir et d'enrichir les sept millions d'hommes qui s'y entassent, répartis en 20.078 manufactures et 20.490 ateliers.

Il fut un temps où Birmingham était la reine commerciale du monde. Elle centralisait toutes les industries. Durant plus d'un siècle (1750-1880), battant le fer, soudant l'or et l'argent, coulant le verre, tournant le bois, cousant le cuir, elle inonda l'univers de ses outils, de ses machines, de ses armes, de ses vis, de ses clous, de ses wagons, de ses joujoux, de ses boutons, de ses épingles et de ses plumes, comme aussi de sa bijouterie, de sa sellerie et de ses mobiliers. Elle devint le bazar du monde, et pendant un demi-siècle (1830-1880) elle se vanta d'avoir tous les peuples, civilisés ou sauvages, pour clients. A l'entendre, l'univers se serait trouvé dans l'embarras si subitement elle eût éteint ses fournaises : « Le cheikh arabe mange son pilaf avec une cuiller de Birmingham. Le pacha égyptien prend sur un plateau de Birmingham son bol de sorbet, illumine son harem de candélabres et de cristaux de Birmingham, et cloue aux parois de son bateau les ornements de Birmingham sur papier mâché de Birmingham. Pour se nourrir et se défendre, le Peau-Rouge a son fusil de Birmingham. Aux plaines de l'Amérique du Sud, pour les cavaliers rapides, Birmingham envoie éperons, étriers, boutons flamboyants; aux colonies, pour les nègres planteurs, haches à couper la canne, cuves et pressoirs. Il faut les briquets de Birmingham pour l'éternelle pipe de l'Allemand rêveur... » C'était l'empire du monde commercial. Birmingham alors connut l'orgueil, et crut son règne éternel. Joseph Chamberlain, qui était son maire (1873-1876), flatta ses vanités. Elle troqua ses ruelles et ses usines de briques pour des palais de marbre, des statues, des colonnades... *Fili hominis, assume super Tyrum lamentum.*

L'année 1873 avait marqué l'apogée. Douze ans plus tard, les Midlands commençaient leur lamentation, désormais intarissable.

Pendant les vingt ans qui avaient précédé 1873, le Royaume-Uni avait chaque année augmenté son exportation de fers et d'aciers :

En 1860, il en vendait au monde pour 13.689.648 livres, soit 342.241.200 francs ;
En 1865, pour 385.992.000 fr.;
En 1870, pour 600.952.250 fr.;
En 1871, pour 653.103.350 fr.;
En 1872, pour 899.904.175 fr.;
En 1873, pour 943.280.975 fr.

De 1873 à aujourd'hui, baisse continue : en 1894, pour 470 millions à peine. — Même baisse sur toutes les industries : l'horlogerie exportait, en 1873, pour 4 millions 1/2; en 1897, 2 millions à peine. En 1873, on exporta pour 134 millions d'armes; en 1897, 99 millions (en 1894, 59 millions à peine). En 1873, 127 millions de quincaillerie; en 1897, 50 millions.

Sans abuser des statistiques, donnons quelques chiffres généraux sur l'ensemble du commerce extérieur de l'Angleterre.

De front, pendant un quart de siècle, entre 1847 et 1872, importations et exportations ont monté par bonds :

	1857	1862	1867	1872	
Import.	187	225	275	354	millions de livres sterling.
Export.	146	166	225	314	

Puis, rupture de cet accord; et tandis que les importations montent toujours, le chiffre des exportations va diminuant ou demeure stationnaire :

	1872	1877	1882	1892	1897	
Import.	354	394	413	423	451	millions de liv. sterling.
Export.	314	252	306	291	294	

La marche du phénomène apparaît encore plus clairement quand on la note dans ses rapports avec le chiffre de la population. *Par tête d'habitant*, importations et exportations ont suivi la même marche ascendante jusqu'en 1872 :

	1856	1860	1864	1868	1872	
Import.	6,3	7,7	9,5	9,12	11,2	livres et shellings
Export.	4,2	4,14	5,8	5,17	8	

En 1872, l'accord est rompu : les importations continuent quelque temps leur marche ascendante, puis oscillent autour de ce maximum ; les exportations baissent ou stationnent :

	1872	1880	1888	1892	1896	
Import.	11.2	11,17	10,10	11,2	11,3	livres et shellings
Export.	8	6,8	6,7	5,19	6,1	

A noter que le chiffre des importations ne saurait guère diminuer, attendu que l'Angleterre importe surtout des denrées de première nécessité dont elle ne saurait se passer. On comprend que dans ces conditions l'avenir du commerce anglais ne se présente pas sous des couleurs bien brillantes.

X. — De tous les points du monde en effet affluent au Foreign Office les rapports pessimistes unanimes des consuls et des ambassadeurs. L'Europe est aux mains des Allemands. L'Allemagne marche au-devant d'un développement illimité; les industries du fer, par exemple, y accusent, pour la production indigène, un accroissement de 250 millions de tonnes en dix ans, continûment, sans rechutes : millions de tonnes en 1888, 433; — en 1890, 465; — en 1892, 493; — en 1894, 538; — en 1896, 637; — en 1897, 682.

[1] Les industries textiles sont centralisées à Manchester.

Mais l'Angleterre, il y a trente ans, n'était pas seulement la grande fournisseuse du monde ; elle en était aussi l'entrepôt. Non contente d'importer pour elle-même et d'exporter ses propres produits, elle s'était faite peu à peu l'intermédiaire de tous les peuples. Au seuil du monde atlantique, quand l'Atlantique était devenu le théâtre du commerce nouveau, elle était devenue le point d'attache ou de départ de toutes les transactions entre l'Europe et le reste du monde. C'est vers elle que d'Afrique, d'Amérique et d'Asie convergeaient tous les envois de matières premières ; elle se chargeait de les distribuer aux peuples européens. C'est vers elle que convergeaient aussi tous les produits ouvrés de l'Europe : elle se chargeait de les convoyer aux différents marchés de l'univers. Reine du charbon, elle avait conquis le monopole du commerce après le monopole de l'industrie. Jusqu'en 1872, son rôle de courtier maritime prit la même extension que son progrès industriel. Depuis 1872, baisse ou stagnation. Tout passait jadis par Liverpool : Liverpool se vantait d'être « le plus grand port de l'Angleterre et par conséquent du monde. » Liverpool depuis vingt-cinq ans n'est plus que l'ombre d'elle-même ; elle décline à vue d'œil [1] tandis que ses rivales grandissent.

Qu'est-il donc arrivé depuis vingt-cinq ans ? De puissantes causes générales ont bouleversé le commerce du monde : le percement de Suez d'abord, l'éveil de l'Allemagne ensuite, et tout à l'heure l'entrée en scène du nouveau géant yankee.

Avant que l'isthme tranché ouvrît la route directe des Indes asiatiques, chinoises et australiennes, le commerce était entièrement transatlantique. L'Atlantique étant la seule voie entre l'Europe et le reste du monde, le *landing stage* de Liverpool, au bord de l'Atlantique, était, pour le commerce universel, le ponton d'embarquement ou de débarquement : l'Angleterre avait le monopole des affaires. L'isthme tranché créa ou ressuscita un commerce méditerranéen, qui n'était plus forcé d'avoir l'Angleterre pour entrepôt. Le commerce d'Orient et d'Extrême-Orient pouvait désormais charger ou décharger ses marchandises dans la Méditerranée même, à Odessa, Trieste, Gênes, Marseille ou Barcelone. Liverpool, aujourd'hui, ne peut plus prétendre qu'au commerce des deux Amériques.

Et en même temps que Suez s'ouvrait, l'Allemagne s'éveillait au commerce comme à l'industrie. Sur le pourtour continental de la mer du Nord, à toutes les embouchures de fleuves, de l'Escaut à l'Elbe, quatre grands ports allemands, Anvers, Rotterdam, Brême et Hambourg, se sont ouverts, qui, battant pavillon belge, hollandais ou hanséatique, sont tous, en réalité, des embarcadères et des débarcadères germaniques. Grâce aux fleuves qui les prolongent jusqu'au centre du continent, ces ports ont attiré tous les produits de l'Europe orientale et centrale et reçu à son adresse tous les produits exotiques. Entre cette Europe et le reste du monde, ils ont peu à peu supprimé l'intermédiaire du bazar anglais. Importation et exportation enfilent maintenant la route des mers par le canal de la Manche, sans toucher aux quais d'Angleterre. L'Allemagne et la Belgique subissent, depuis vingt ans, la même évolution profonde qui, de 1830 à 1850, transforma l'Angleterre agricole en une cité industrielle et commerçante. Seulement l'Allemagne, tout en construisant des usines et en décuplant ses cités, a su garder ses champs et développer ses cultures, tandis qu'en Angleterre l'industrie a tué la culture : l'industrie anglaise, jadis retranchée sur les rives de la mer occidentale, a conquis le terrain pied à pied et refoulé la culture jusqu'à la mer du Nord, ne lui laissant que la bande côtière entre York et Londres. La « verte Anglie », la grasse terre des moutons et des gentilshommes campagnards, n'est plus aujourd'hui qu'une cité industrielle et commerçante, ne tirant plus du sol que le charbon et les minerais, demandant au monde extérieur tout ce qu'il lui faut pour la nourriture de son peuple et de ses machines.

Hambourg est devenu le Liverpool de l'Europe septentrionale, le grand entrepôt de matières premières et le grand fournisseur de produits ouvrés, le centre du commerce allemand, qui depuis vingt ans a monté de 128 pour 100 avec l'Amérique du Nord, de 475 pour 100 avec l'Australie, de 480 pour 100 avec les Indes Orientales et Occidentales.

Hambourg est un port de la laine et du coton ; la navigation fluviale de l'Elbe, qui le prolonge, le met aux portes des cités cotonnières et lainières de Silésie et de Saxe. — C'est un port de ravitaillement : toutes les subsistances y affluent, grains d'Europe, viandes d'Amérique, épiceries coloniales. Il fournit de tabac la moitié des pays germaniques et de café les deux tiers de l'Europe ; 19 millions de kilogrammes de cacao ont passé par ses docks en 1897. Le lard américain et le blé russe s'y arrêtent avant d'atteindre les marchés de la Baltique et de la mer du Nord. — Hambourg ne se contente pas, comme Liverpool jadis, d'appeler les provisions du monde ; elle peut renvoyer encore à l'univers certains produits agricoles de la grande plaine allemande, beurre, fromage, œufs, et surtout bière : quinze brasseries au capital de 25 millions de francs se sont installées sur ses quais et produisent annuellement quelques centaines de millions de litres. Le *pale ale* anglais régnait autrefois sur les ports des deux hémisphères : tous les rapports de consuls anglais signalent depuis dix ans sa disparition. — Hambourg est le port de l'alcool et des sucres, grâce aux millions d'hectares de betteraves et de

[1] Le recensement de 1881 donnait à Liverpool 553.000 âmes ; celui de 1891, 517.000. Pour masquer cette décadence, on décide d'englober dans la ville tous les villages voisins, et l'on crée ainsi une nouvelle et « plus grande Liverpool », qui, depuis 1895, compte 630 ou 635.000 âmes.

pommes de terre qui couvrent la Saxe, le Mecklembourg et le royaume de Prusse. L'alcool pour les nègres a conduit son commerce vers toutes les barbaries africaines et malaises. Le sucre l'a conduit chez tous les peuples civilisés. Neuf grandes compagnies de navigation, ayant leur siège à Hambourg, se sont partagé le monde, trois pour les Amériques du Nord, du Centre et du Sud, deux pour les côtes Est et Ouest de l'Afrique, une pour le Levant, une pour l'Australie, une pour l'Inde, la dernière pour la Chine : leurs capitaux additionnés représentent plus de 120 millions de francs, et elles ont distribué à leurs actionnaires, en 1897, des dividendes allant de 6 à 12 p. 100.

Hambourg, trop éloignée des houillères et des centres métallurgiques, n'est pas encore un débarcadère de minerais ni un embarcadère de fers et de charbons, mais elle deviendra l'un et l'autre. Un grand système de canaux intérieurs est déjà projeté ou commencé, qui doit la mettre en contact, grâce à l'intense navigation fluviale, avec les champs houillers de la Silésie d'une part, avec le Pays Noir westphalien de l'autre, pour le service des futurs Midlands allemands. Le canal de l'Elbe au Rhin, actuellement soumis au Landtag de Prusse, donnera un essor inouï à l'industrie westphalienne [1]. Et les industriels de Silésie viennent d'obtenir un règlement du cours de l'Oder qui permettra à leurs charbons de venir faire concurrence à Berlin à ceux du Rhin. Et c'est le Rhin qui, avec ses centaines de kilomètres navigables, est devenu de Mannheim à Rotterdam, un gigantesque port, une ligne presque ininterrompue de docks et de quais. C'est grâce à cette navigation rhénane que l'Allemagne a secoué le servage où la tenaient les charbons anglais. Jadis c'étaient les charbons de Cardiff et de Newcastle, tout voisins de la mer, qui débarquaient dans les ports de l'Empire pour les chaudières à vapeur et pour les cornues à gaz. La Westphalie ne fournissait que les usines du voisinage. Aujourd'hui les charbons westphaliens viennent sur la place même de Londres faire concurrence aux charbons de Newcastle. La production westphalienne a décuplé depuis quarante ans (1860 : 4.490.066 tonnes ; — 1897 : 48.423.987 tonnes). Et l'Allemagne savante a su transformer le charbon en produits précieux qui, sous un faible poids, représentent un grand prix ; c'est elle qui la première a tiré de la houille la pharmacie, la teinturerie nouvelles : anilines, alizarines, antipyrines, acide phénique, lizols, etc., toutes substances que l'Allemagne demandait autrefois à la France et dont elle a exporté en 1897 pour 190 millions de francs. Grâce au Rhin, le Pays Noir westphalien se trouve aujourd'hui plus proche de la mer et des marchés indigènes ou exotiques, que le Pays Noir anglais. Birmingham et Sheffield, centres des Midlands, sont en plein continent, à la merci des chemins de fer. Düsseldorff, Essen, Barmen, Elberfeld, sont à quai, sur le passage des bateaux. Et l'on sait quelle différence énorme de prix met, pour les produits lourds, encombrants et peu coûteux, la différence de fret par terre ou par eau.

Ce que fit en Angleterre la construction des voies ferrées, le réseau projeté de canaux le fera en Allemagne : l'industrie couvrira bientôt les terres centrales. L'exportation des verres de Berlin a doublé depuis dix ans ; celle des porcelaines de Messein a quadruplé depuis vingt ans... Un jour viendra où, du Rhin à la Vistule, des flottilles de batellerie rabattront sur les quais de Hambourg les produits de l'industrie grandissante et de l'agriculture sans cesse perfectionnée. Du fond de la Pologne, de la Bohême et de la Thuringe, tout descendra vers Hambourg, et même, franchissant les lignes de partage, les canaux iront chercher la clientèle jusque sur les fleuves méditerranéens, sur le Danube et sur la Tisza (en allemand, Theiss) : quelque jour la batellerie, à travers le continent d'Europe, s'en ira jusqu'à la mer Noire et jusqu'à Salonique. De la Baltique et de la mer du Nord à la Méditerranée, Hambourg, centre du monde germanique, deviendra le grand port de l'Europe centrale, la Venise du Nord : que seront alors les entrepôts délaissés de Londres ou de Liverpool ?

Rêves que tout cela ? Oui, mais rêves de marchands, rêves calculés, chiffrés, rêves de réalités... Mais aussi, comme tous les rêves de marchands, rêves à courte vue, rêves éphémères. Le négoce n'a point les promesses de la vie éternelle. Il s'enfle, et puis tout crève. Il fait la ruine chez les petits, la corruption chez les grands ; et puis, sur la ruine des petits, s'écroule et s'écrase la corruption des grands. *Fili hominis, pone faciem tuam contra Pharaonem regem Ægypti... Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad te, Pharao rex Ægypti, draco magne,* QUI CUBAS IN MEDIO FLUMINUM TUORUM, ET DICIS : MEUS EST FLUVIUS *et ego feci memetipsum. Et ponam frenum in maxillis tuis : et agglutinabo pisces fluminum tuorum squamis tuis ; et extraham te de medio fluminum tuorum, et universi pisces tui squamis tuis adhærebunt. Et projiciam te in desertum, et omnes pisces fluminis tui : super faciem terræ cades, non colligeris, neque congregaberis... Et scient omnes habitatores Ægypti quia ego Dominus.* (Ezech., XXIX, 2-6).

[1] Il est combattu avec un acharnement irréductible, au Parlement, par les conservateurs et les agrariens, qui sont persuadés que tout ce qui favorise l'industrie favorise en même temps le socialisme et nuit aux intérêts agricoles de l'Empire — et aux leurs propres : le gouvernement gagnera les voix, décisives toujours, du Centre, en déposant un projet de réforme du système électoral municipal prussien, réforme qui aura pour effet de faire passer aux mains des catholiques une partie des municipalités du Rhin. — Le projet vient d'être rejeté (17 août) par 228 voix contre 126 (et 65 abstentions). Le même jour, le Landtag rejetait (par 212 voix contre 209) le canal Dortmund-Rhin, qui ne devait être qu'une amorce du grand canal Elbe-Rhin (*Mittellandkanal*, ou canal du Centre). En sorte que le tronçon construit de Dortmund à l'Ems reste provisoirement isolé.

XI. — Et déjà voici qu'un autre ennemi commence à paraître dans les mers européennes, après avoir conquis les autres océans. L'Amérique agricole a inventé les meilleures machines et les meilleurs instruments pour l'agriculture moderne. Dans la Baltique et dans la mer Noire, à Riga, à Odessa et à Stockholm, les machines américaines sont préférées : seule, l'industrie allemande, à cause de son bon marché, a pu lutter contre elle. Les bicyclettes américaines et les machines à coudre ont expulsé les produits anglais d'Allemagne, d'Italie et de France. A Barcelone, les Américains sont venus soumissionner pour les tramways électriques. Leurs montres sont vendues dans tous les bazars d'Europe. Mais c'est l'Asie surtout et le monde Pacifique qu'ils ont visés. Leurs manufactures ont conquis les rives américaines des deux océans. De New-York à Buenos-Ayres et de San-Francisco au Chili, tous les ports reçoivent aujourd'hui des Etats-Unis leurs machines et leurs outils. Toute l'Amérique du Sud était jadis une dépendance de Sheffield et de Birmingham ; elle est aujourd'hui devenue la cliente de Pittsburg et de Chicago.

Et un gigantesque projet de chemin de fer traversant les deux Amériques, du nord au sud, va sceller la soudure : *la ligne de New-York à Buenos-Ayres*. Les Etats-Unis viennent d'achever les études préliminaires, qui ont coûté près de six millions de francs. La ligne entière aurait une longueur de 16.500 kilomètres, dont 7.500 sont déjà construits. Les 9.000 kilomètres restant coûteraient 900 millions : bagatelle pour des Américains ![1]

Que deviendra le marché du Pacifique si jamais le canal interocéanique est creusé et si une route d'eau continue mène les produits de la Pensylvanie, par le Mississipi et par les mers, jusqu'au Japon, jusqu'en Chine et jusqu'en Australie ? Sans attendre même le percement, que deviendra ce marché quand, après Hawaï, les Américains auront occupé les Philippines ? Car déjà un effort énorme semble avoir été fait pour trouver sur le pourtour du grand Océan, en Asie, en Océanie et jusqu'à l'Afrique du Sud, une clientèle aux fers d'Amérique.

Et voici que tout annonce d'Amérique une organisation formidable qui va jeter sur tous les marchés du monde, à des prix dérisoires, rails, poutrelles, machines, métaux bruts et produits ouvrés. Les hauts fourneaux du sud, dans l'Alabama, le Tennessee et la Virginie, fournissaient déjà la fonte et l'acier en abondance et à bon compte. Mais voilà que, dans le Nord, au fond du lac Supérieur, un Bilbao américain vient de surgir dans cette ville de Duluth, dont les minerais du Mesabi vont faire une rivale de Chicago. Ces minerais très purs, en amas ou en couches ouvertes, s'exploitent à la vapeur par des machines perfectionnées dont l'une, en vingt-cinq jours de travail, a enlevé et chargé sur wagons 250.000 tonnes de minerai. Jusqu'au lac tout voisin, transport aisé ; plus aisé encore par voie d'eau, canaux et fleuves, jusqu'aux houillères de Pensylvanie, d'où, par voie d'eau toujours, les produits bruts et ouvrés sont emportés vers New-York et la Nouvelle-Orléans.

Grâce à cette navigation intérieure, les Etats-Unis ont pu supprimer, pour ainsi dire, les frais de transport. Elle va se développant sans cesse. En 1896, le canal du Sault-Sainte-Marie, entre les lacs Supérieur et Huron, a vu défiler près de dix-neuf mille navires portant dix-sept millions de tonnes de marchandises (c'est le double du transit par le canal de Suez) ; — la rivière Détroit, entre les lacs Huron et Erié, accuse un mouvement annuel de trente millions de tonnes (c'est le mouvement de la Tamise en aval de Londres). — Pour mieux utiliser ces avantages naturels, les puissances financières ont fondé l'un de ces gigantesques syndicats qui mènent toutes les affaires d'Amérique. Les « rois » du pétrole et de l'acier, Rockefeller et Carneggie, ont coalisé leurs centaines de millions de dollars : ils veulent simplifier les transports, fonder de nouvelles usines et conquérir dans le monde entier le monopole de l'acier et du fer. La guerre de Cuba a quelque peu retardé leur triomphe : mais que pèsera dans le monde de demain le pauvre vieux Pays Noir anglais quand, décuplé, outillé à la moderne, ce Pays Noir américain sera en pleine production ? En 1895-96, les Etats-Unis exportaient en fers et aciers pour 200 millions de francs ; en 1896-97, pour plus de 285 millions.

Devant une telle concurrence, comment ne pas songer au protectionnisme ? L'Angleterre protectionniste ! Est-ce possible ? L'Angleterre qui jadis mit trente ans à abolir les droits protecteurs ; l'Angleterre pacifique et libérale, confiante dans l'effort personnel ; l'Angleterre qui semblait avoir trouvé son évangile éternel dans la doctrine de Manchester, dans le laisser-passer et le laisser-faire, dans le *free Trade* (libre-échange) : l'Angleterre protectionniste !

Mais idées et théories, libérales ou non, ne pèsent guère sur la direction de la grande maison de commerce qu'est l'Angleterre. Ne parlez pas de « libéralisme » à un filateur qui vend mal ses étoffes, à un patron d'usine qui ne trouve plus à placer ses machines. Dans la lutte économique, les idées n'engendrent pas les faits, elles en dérivent. L'Angleterre d'il y a cinquante ans fut « libérale, » elle définit le dogme du libre-échange, parce que son incomparable industrie était sûre alors d'écraser toutes les autres, à la faveur même de la liberté. L'Angleterre d'aujourd'hui a cessé d'être « libérale, » parce que la liberté ne profite-

[1] De New-York, le tracé emprunte les voies ferrées de l'Union jusqu'à Laredo (frontière nord du Mexique), traverse le Mexique jusqu'au Guatemala, — franchit successivement, en se raccordant aux lignes existantes, le Salvador, le Honduras, le Nicaragua, Costa-Rica, la Colombie, l'Equateur, le Pérou, la Bolivie, — contourne la Cordillère des Andes, — et rejoint enfin le réseau des chemins de fer de la République Argentine.

rait plus qu'à l'industrie des autres. L'Angleterre d'aujourd'hui est avec les Jameson et les Rhodes, avec les Kitchener et les Chamberlain. C'est le Zollverein protectionniste qui a fait la grandeur de l'Allemagne actuelle. Faisons, nous, Anglais, un empire anglo-saxon et un tarif protecteur. Groupons toutes nos colonies, comme ils ont groupé tous leurs petits Etats ; bâtissons une plus grande Bretagne, *greater Britain*, comme ils ont bâti une plus grande Germanie. Puis favorisons au dedans et au dehors le travail anglais ; écartons par notre système douanier les produits du dehors, comme ont fait les Allemands au début : que l'Anglais ne consomme que du blé, du coton, de la laine, et surtout du fer anglo-saxons. Que l'empire se suffise à lui-même, les colonies nourrissant la métropole, et celle-ci fournissant à celles-là des produits fabriqués. Le *Free Trade* international nous ruine : établissons un régime de bon et franc commerce national et protectionniste, un *Fair Trade* anglo-saxon [1] : paix et libre-échange entre tous les Anglais du monde, lutte et protection contre les étrangers ! « L'Empire, c'est le commerce ! »

Pour ce *Fair Trade*, il faut donc construire un Empire fédéré sur le modèle de l'empire allemand. Par malheur, les procédés rapides et brutaux de la Prusse ne seraient pas de mise ici. On ne peut songer aux annexions violentes. Il faudrait amener les colonies à une fédération consentie. Il faudrait aussi des mesures préparatoires. Avant la grande fédération impériale, il faut une série de sous-fédérations régionales qui, de la poussière coloniale actuelle, constitueront quelques grands organismes. Déjà la fédération canadienne a groupé dans un *dominion* toutes les colonies nord-américaines ; il faut constituer un *dominion* africain et un *dominion* océanien par la fédération des colonies sud-africaines et australasiennes... Mais voilà que ces colonies australasiennes, consultées l'an dernier (juin 1898), n'ont pas donné, en faveur de leur fédération, la majorité voulue (voir *Ami*, 1898, p. 579) ; et des voix sceptiques, comme celle de sir John Robertson, murmurent aux oreilles de Chamberlain : « Les fous, ils pensent trouver la Fédération impériale, et ils trouveront les Etats-Unis d'Australie et la séparation ! » — Que faudrait-il donc ? La guerre ?

Mais oui, la guerre ! C'est le rêve de Chamberlain depuis son entrée au ministère. Si le Zollverein a commencé l'empire allemand et la prospérité industrielle allemande, c'est la guerre avec la France qui a achevé l'une et l'autre. Et ce sont les victoires de Cuba qui ont régénéré le patriotisme américain. La guerre, c'est l'achèvement de l'édifice ! Les pierres sont taillées ; il faut du sang français pour gâcher le mortier.

Voilà justement les Français qui nous barrent la route à Fachoda ! Quelle aubaine ! Voilà si longtemps qu'on les guettait ! Songez que, depuis dix ans, partout on a rencontré ces gêneurs. A Terre-Neuve, sous prétexte de traités bi-séculaires, en Egypte, sous couleur de serments échangés, au Siam, avec des raisons de mauvais voisins, partout ils ont entravé l'œuvre d'empire. C'est l'argent français qui a livré l'Asie au Russe ; c'est l'argent français qui a conduit le Russe à Pékin. Et ce même argent, dans la Russie d'Europe, dans la bonne Russie agricole, productrice de blés, consommatrice de fers et d'aciers, vient d'allumer les fournaises industrielles et de créer tout un Pays-Noir aux bords du Donetz et du Don. Là, sur des champs de houille et de fer, à quelques cents kilomètres à peine de cette Méditerranée restée anglaise, auprès de grands fleuves qui descendent vers elle et porteront les bateaux, au milieu de terres peuplées où la main d'œuvre abondante, docile et pauvre, se contente de ce que l'on veut bien lui donner et jamais ne fait grève et jamais ne pourra se syndiquer, — là, les Français, avec leurs commandités, les Belges, viennent de dresser une cinquantaine d'usines, — la Russie Noire, — qui, en trois ans, ont décuplé leurs produits et vont être pour le monde asiatique ce que Pittsburg est devenu pour le monde américain.

La guerre ! Oui, la France sera ruinée, mais l'Angleterre aussi. L'Angleterre sera victorieuse par les armes ; elle sera vaincue dans la lutte économique, dans la lutte pour la vie. Ses rivales la guettent et, la guerre aidant, prendront définitivement sa place sur les grands marchés du monde. Et cette ruine économique sera pour l'Europe le contre-coup inévitable de toute guerre européenne. La guerre, imposant silence à nos usines, immobilisant notre commerce, supprimant toute vie industrielle, livrerait à jamais le marché du monde à nos rivaux d'Amérique et d'Extrême-Orient.

XII. — Nous avons entretenu déjà nos lecteurs de cette rivalité de l'Extrême-Orient, qui n'est encore que rivalité, et qui pourrait devenir un jour écrasement. (*Ami*, 1896, p. 577). Le péril américain a éclaté l'an dernier à tous les yeux avec une intensité fulgurante ; et pourtant, la brutale agression dont l'Espagne a été victime n'avait rien d'imprévu. Elle résultait d'un plan prémédité, et elle ne constitue qu'un épisode nouveau de la politique inaugurée dès 1810 par la république transatlantique et poursuivie à travers des péripéties diverses avec une avide ténacité, parallèlement aux progrès de l'industrialisme et à la puissance des moyens de production.

Les Etats-Unis, surmenés par une activité in-

[1] C'est Chamberlain et les gens de Birmingham qui, pour détruire la magie du mot *Free Trade*, devenu par la réussite d'un demi-siècle l'un des articles de la foi publique anglaise, de la foi de Manchester et de ses cotonniers, n'osant pas encore se dire *protectionnistes* (le mot sonne trop mal aux oreilles anglaises), ont mis en cours les expressions de *Fair Trade* et *Fair-Trader*, mots intraduisibles (*Fair Trade, franc commerce, loyal commerce*, comme on dit *Fair Play, franc jeu*), et système nuageux, où le libre-échange international, la réciprocité et même la pure et simple protection apparaissent tour à tour comme le trait essentiel, — suivant les auditeurs à qui l'on s'adresse.

dustrielle sans égale, étouffent chez eux. Leur politique de protectionnisme économique les condamne à mourir d'inanition sur leurs trésors ou à étendre indéfiniment et à tout prix le cercle de leur influence et même de leur domination commerciale. Le coup d'œil que nous allons jeter sur leur situation agricole, industrielle et commerciale depuis un demi-siècle, en sera la preuve.

L'agriculture. Il y a cinquante ans, en 1850, la production agricole des Etats-Unis valait 3 milliards et demi de francs, venant bien loin après celles de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la France surtout.

Aujourd'hui, grâce à la création d'un réseau immense de voies de communication et de pénétration; grâce à l'emploi d'instruments perfectionnés, d'engrais scientifiquement préparés et utilisés; grâce aussi à des lois libérales encore inconnues à l'Europe, qui favorisent la mobilisation du sol et rendent le transfert de la propriété foncière aussi facile que l'achat ou la vente d'une tête de bétail, — la production agricole des Etats-Unis atteint une valeur de 15 milliards et demi de francs, *dépassant celles de tous les peuples de l'ancien monde:* Russie, 13 milliards environ; — Allemagne, 12 milliards; — France (jadis la première du monde, aujourd'hui au quatrième rang), 11 milliards 1/2 (dont 1200 millions provenant de la vigne); — Autriche, 8 milliards; — Angleterre, 6 milliards 1/2.

Dans cette masse de produits, une part considérable appartient au groupe des céréales, dont la progression ne s'est pas ralentie un instant. En 1850, 305 millions d'hectolitres de grains; — en 1896, 1,245 millions, sur lesquels la première place appartient au maïs, dont la marche croissante suit celle des porcs auxquels il sert d'aliment (806,208,000 hectolitres); viennent ensuite l'avoine, 250 millions d'hectolitres, et le blé, 151 millions (blé en 1891 : 216 millions d'hectolitres, soit autant que la France et la Russie réunies, et six fois plus que l'Allemagne) [1]. Sur les 480 millions d'hectolitres de blé indispensables à l'Europe, 134 millions doivent être demandés à l'étranger; cet étranger, c'est l'Amérique du Nord, pour 25 à 60 millions, suivant les années.

A côté des céréales, le coton : la première balle en fut exportée d'Amérique en 1784; — en 1830, récolte de 976,845 balles; — en 1860, 4,600,000; — en 1897 (Texas surtout), 8,714,000; — en 1898, 9 millions et demi. (Consommation totale du monde : environ 11.300,000 balles de 500 livres.)

Laines : en 1870, 162 millions de livres; en 1896, 273 millions (c'est près de 40 millions de plus que la Grande-Bretagne et la France réunies, et c'est le dixième de la production totale du globe).

[1] De 151 millions d'hectol. en 1895, la récolte du blé montait en 1897 à 185 millions, et en 1898 au chiffre inouï de 286 millions. Le rendement par hectare était, en 1893, de 9 hectol. 98; — en 1894, 11,55; — en 1895, 11,99; — en 1896, 10,85; — en 1897, 11,73; — en 1898, 13,39.

Tabac : production annuelle, 407 millions de livres (c'est presque la production de l'Europe entière) : l'exportation en 1896 a représenté une somme de 150 millions de francs.

Vin : consommation en 1840 : 4,900,000 gallons (le gallon vaut 3 litres 785), presque entièrement demandés à l'étranger, surtout à la France; — en 1870 : consommation : 12 millions et demi de gallons, dont 3 millions provenant de la récolte indigène, le reste importé; — en 1880 : consommation : 28 millions de gallons, dont 23 millions d'origine américaine; — aujourd'hui, la production vinicole moyenne est d'environ 25 millions de gallons (15 millions dans la seule Californie), et les importations sont descendues au-dessous de 3 millions de gallons. Dans quelques années, les Etats-Unis produiront au-delà de leur consommation. (Nous ne leur avons vendu, de France, que pour 10 millions de francs de vin en 1898).

Têtes de bétail : 150 millions (dont 60 millions de porcs, 30 millions de bœufs et taureaux, 20 millions de vaches laitières, etc.) : c'est à peu près le total de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Autriche-Hongrie et de l'Italie réunies. Seule, la Russie, avec ses 100 millions de têtes, peut rivaliser avec l'Union américaine.

Pêche : produit annuel, 250 millions de francs (soit 25 °/₀ de plus que pour l'Angleterre, et 120 °/₀ de plus que pour la France.)

Forêts : elles couvrent, aux Etats-Unis, une superficie totale de 202 millions d'hectares, quatre fois égale au territoire de la France entière. — Produit annuel (en y comprenant les industries forestières accessoires) : 6,763,710,000 francs.

XIII. — De l'agriculture, passons à l'industrie, qui n'est que l'instrument de transformation de ses produits.

Là apparaît, dans toute sa plénitude, la puissance du génie matérialiste de cette race, que le succès a grisée. Les machines sont les rois de ce pays, qu'hypnotise la vision du nombre ou de la masse.

Aller vite, faire beaucoup, c'est sa devise. Aussi le développement industriel y a-t-il pris un essor sans égal chez aucun peuple et à aucune époque de l'histoire. Servies par des capitaux sans cesse renaissants, par la houille, par les minerais qui affleurent dans toutes les parties du territoire, par des matières premières que le sol indigène produit en abondance et à des prix sans cesse abaissés, les entreprises gigantesques se succèdent presque sans interruption et font surgir subitement de terre des villes immenses armées pour la lutte, pour le travail sans relâche, pour la course échevelée vers le négoce, vers le confort, vers la conquête de la richesse.

Tandis que dans la vieille Europe la population ne s'accroît que lentement, celle des Etats-Unis quadruple en cinquante ans : 1840, 17 millions; — 1850, 23 millions; — 1860, 31 millions et demi; — 1870, 38 millions et demi (accroissement

ralenti par la guerre de Sécession) ; — 1880, 50 millions ; — 1890, 62,622,250 ; — et le recensement de 1900 donnera certainement le chiffre de 72 millions (en 1790, 3 millions neuf cent mille).

Sans parler de New-York, appelée à une extension quasi illimitée, grâce à sa position géographique et politique, vingt cités, à peine ébauchées il y a cinquante ans, se sont créées, offrant l'aspect de vastes manufactures sans cesse en ébullition.

De 1850 à nos jours, Philadelphie monte de 340.000 âmes à 1.250.000 ; San-Francisco, de 34.800 à 350.000 ; Baltimore, de 169.000 à 625.000 ; Cleveland, de 17.000 à 385.000 ; Milwaukee, de 20.000 à 275.000 ; Buffalo, de 42.300 à 389.000 ; Chicago, 4.179 habitants en 1840, 29.963 en 1850, 1.800.000 aujourd'hui ; Cincinnati, 100.000 en 1850, 400.000 aujourd'hui (l'emplacement de Cincinnati avait été vendu, avant sa fondation, pour la somme de 240 francs) ; Saint-Paul, qui n'existait pas en 1850, aujourd'hui 160.000 habitants.

En 1820, la proportion des villes, dans l'ensemble de la population, ressortissait à 4,93 pour 100 ; en 1860, 16,13 pour 100 ; en 1890, 29,12 ; aujourd'hui elle dépasse 32 pour 100.

Aussi l'industrie américaine a-t-elle promptement pris la tête de toutes les industries du monde. En 1850, elle comptait 123.025 établissements manufacturiers ; en 1870, 252.148 ; en 1890, 355.415, avec 4.712.000 ouvriers. En 1870, la production industrielle représentait une valeur de 17 milliards de francs ; en 1890, 47 milliards.

En tête des industries, la meunerie, suffisamment outillée aujourd'hui pour fournir de la farine, s'il le fallait, non seulement aux 72 millions d'habitants de l'Union, mais à toute l'Europe, dont la consommation approche cependant de 500 millions d'hectolitres.

Industrie des viandes abattues, fraîches ou en conserve : en 1896, exportation des viandes de porc (lards et jambons), 283 millions de kilogrammes ; en y ajoutant le saindoux et les déchets, 514 millions de kilogrammes, soit 420 millions de francs ; en 1897, exportation des objets alimentaires (viandes, animaux, produits de laiterie), 1.900 millions de francs (six millions de porcs dépecés cette année-là à Chicago), la plus grande partie de cette exportation étant destinée à l'Angleterre.

Cotonnades : consommation intérieure presque triplée depuis 1870 ; et l'exportation, évaluée en 1875 à 21 millions de francs, dépasse aujourd'hui 105 millions. Dans quelques années, avec les avantages que leur assurent la possibilité de s'approvisionner sur place de matières premières à bon marché et le perfectionnement d'un outillage sans cesse renouvelé et amélioré, les Etats-Unis seront en mesure d'approvisionner de cotonnades toute l'Europe et une grande partie de l'Asie.

Lainages : triplés de 1860 à 1890, alors que l'Angleterre ne progressait que de 50 pour 100.

Soieries. Autrefois le monopole en appartenait presque entièrement à la France et à l'Italie (et, pour les produits mélangés, à la Suisse). L'Amérique du Nord use désormais de tissus fabriqués par les manufactures nationales, et naturellement, elle intervient, pour une quantité toujours croissante, dans les achats de soies brutes effectués en Extrême-Orient. Quelques chiffres : en 1867, elle importait, de la Chine et du Japon, 3.724 balles ; en 1871, 10.790 ; en 1880, 18.318 ; en 1890, 27,533 ; en 1897, 48.872 (provenant, pour moitié ou plus, du Japon). — La France, en 1870, exportait pour 626 millions de francs de soieries portées au commerce général, et 485 millions au commerce spécial : sur ce chiffre, les Etats-Unis figuraient pour 134 millions et demi ; en 1897, la France n'exporte plus que pour 247 millions de francs, dont 45,800.000 francs aux Etats-Unis.

Industrie métallurgique et minière. — En première ligne, le charbon, ce « pain de l'industrie. » La nature a richement doté les Etats-Unis : les gisements houillers y occuperaient une superficie de 502.072 kilomètres carrés (certains géologues prétendent même que la superficie exploitable dépasse un million et demi de kilom. carrés) ; et, dans certaines régions, l'exploitation en serait assurée pour un millier d'années [1].

Longtemps ces richesses carbonifères de l'Union furent à peine utilisées : en 1830, 1,300,000 tonnes ; — 1850, 5,700,000 ; — 1870, 32,863,690 ; — 1880, 70,481,426 ; — 1896, plus de 186 millions de tonnes évaluées à plus d'un milliard de francs. En moins de 30 ans, les Etats-Unis ont atteint les chiffres de production de l'Angleterre, la contrée la plus riche en cette matière, celle où l'extraction se fait avec les méthodes les plus scientifiques et les plus perfectionnées. (Production de l'Angleterre en 1896 : 195 millions de tonnes). Le succès les grise, et ils se vantent de venir bientôt faire concurrence à l'Angleterre jusque chez elle et *vendre du charbon à Cardiff même*.

Ils ont conquis la première place pour la fabrication de l'acier, avec 5,366,500 tonnes (sur une production totale, pour le globe, de 17,581,000 tonnes : France, 1,160,000 tonnes ; Allemagne, 4,195,000 ; Angleterre, 4,200,000) ; — la première place aussi pour le cuivre : 203,900 tonnes, soit près des deux tiers de la production universelle, qui est de 373,200 tonnes. — Leur production en fer représente près du quart de la production universelle ; — en argent, le tiers ; — en or, près du quart ; — en mercure, le tiers, etc.

Ils sont enfin les rois du pétrole, avec une production de 48 millions d'hectolitres en 1883, et 92 millions en 1896. La Russie seule peut lutter avec eux sur ce terrain, avec ses 70 millions d'hec-

[1] On évalue la surface des bassins houillers du monde à 1.226.050 kilomètres carrés, dont 502 072 aux Etats-Unis, 517.600 en Chine et au Japon, 90.580 aux Indes, 69.876 en Russie, 23.292 en Angleterre, 7.764 en Allemagne, 4.658 en France, 3.623 en Belgique, en Espagne et autres pays d'Europe.

tolitres, et luttera peut-être triomphalement, s'il est vrai qu'au Caucase l'industrie pétrolifère puisse s'étendre, au moyen d'un outillage perfectionné, sur une surface de 500,000 kilomètres carrés (presque égale à celle de la France entière).

Avec cela, le premier réseau ferré du monde. Inauguré en 1827, il comptait, en 1840, 4,534 kilomètres ; — en 1860, 49,277 ; — en 1870, 85,150 ; — en 1880, 150,200 ; — en 1890, 268,220 ; — en 1896, 293,800, étendue supérieure à celle de tous les chemins de fer de l'Europe [1].

En résumé, le commerce général des Etats-Unis s'élevait, en 1840, à 2,958 millions de francs ; — 1860, 3,436 millions ; — 1870, 4.144 millions ; — 1880, 7,518 millions ; — 1890, 8,535 millions ; — 1897, 9,078 millions. — Du 30 juin 1897 au 30 juin 1898, le chiffre des exportations, chose inouïe jusqu'ici, a été double de celui des importations : exportations, 1.231.480.000 dollars (le dollar vaut 5 fr. 18) ; importations, 616 millions de dollars [2].

La fortune des Etats-Unis est actuellement évaluée à 250 milliards de francs (dont 28 milliards représentés par les manufactures), alors que celle de la France et de l'Angleterre est, pour chacune de ces deux nations, de 200 à 220 milliards. — Leur épargne annuelle atteint près de 5 milliards de francs, en face de 4 milliards pour la France et l'Angleterre réunies. Enfin le capital de leur dette publique, après s'être élevé à près de 15 milliards de francs en 1866 (après la guerre de Sécession), est redescendu à 9 milliards en 1897, alors que les dettes consolidées de l'Europe dépassent 95 milliards et demi de francs, dont 26 milliards en France, 16 milliards en Angleterre, 8 milliards et demi en Russie, 15 milliards et demi en Allemagne.

XIV. — Quelle puissance, quels avantages une pareille situation ne crée-t-elle pas chez ce peuple neuf, sans préjugés, dégagé des fautes du passé, libre des obligations et des charges qui alourdissent si fort la marche des nations rivales ! L'Amérique aux Américains ! disaient-ils jadis avec Monroe. Le monde aux Américains ! c'est la formule nouvelle. Non le monde politique, dont ils n'ont que faire ; mais le monde économique, le monde du commerce. Pour eux tout est subordonné au commerce. Leur jingoisme n'a rien de commun avec cette exaltation de sentimentalité patriotique que nous appelons chauvinisme. Ils sont débarrassés du préjugé patriotique comme de tous les autres. Ils n'ont que des appétits. Toutes leurs entreprises sont des entreprises commerciales. La chevalerie n'a pas prise sur eux. Toutes leurs guerres ont été des guerres de convoitise.

Déjà au temps de l'annexion du Texas, un de leurs plus illustres enfants, Channing, écrivait à Henri Clay (1837) : « Il est des crimes qui, par leur énormité, touchent au sublime : la prise du Texas par nos concitoyens a des droits à cet honneur. Les temps modernes n'offrent aucun exemple de rapine commis par des individus sur une aussi grande échelle. Ce n'est rien moins que le vol d'un Etat. Le pirate prend un vaisseau ; les colons et les associés ne se contentent pas à moins d'un empire. »

Ils ont méthodiquement exterminé les Indiens, parce que l'entreprise de leur civilisation eût été lente et de nul profit immédiat. — Les manufacturiers du Nord ont déchaîné sur le pays les horreurs fratricides de la guerre de Sécession, parce qu'il fallait à tout prix empêcher les agriculteurs du Sud d'écouler leurs produits vers l'Europe et d'approvisionner ainsi de matières premières des industries rivales. — Ce sont les marchands de sucre et de tabac de New-York et de la Floride qui ont décidé la guerre de Cuba, parce que la canne à sucre et le tabac de Cuba offusquaient les négociants américains qui créent les mêmes produits. Et quand après cela de généreux et naïfs journalistes sont venus leur demander de ne pas enlever Cuba, la perle des Antilles, le dernier joyau d'une belle couronne, à la nation-mère qui donna l'Amérique au monde, quelle plaisanterie ! Dans la balance aux lingots, Cuba ne pèse pas plus lourd que les îles Hawaï, et la reine de Honolulu vaut l'héritière d'Isabelle la Catholique.

Puis, au mépris des conventions préliminaires, ils annexent brutalement les Philippines, parce que les Philippines, c'est une des clefs du commerce de cet Extrême-Orient qui exerce sur les Etats-Unis comme sur les autres nations du globe une fascination particulière et intense ; parce que la question des Philippines est inséparable de leur position commerciale en Chine ; parce que ce n'est que pour arriver aux portes de la Chine qu'ils ont annexé, le 12 août 1898, à mi-chemin, les Hawaï [1].

[1] Longueur totale de tous les chemins de fer du monde : 731.660 kilomètres, dont 262.930 pour l'Europe, 49.725 pour l'Asie, 15.935 pour l'Afrique, 380.075 pour l'Amérique, 22.995 pour l'Océanie.

Dans notre vieux continent, c'est l'Allemagne qui arrive en première ligne, avec ses 48.000 kilomètres. Mais si l'on considère le développement des chemins de fer en chaque contrée par rapport à la surface du territoire, le premier rang est à l'industrieuse Belgique, avec son réseau de 6.000 kilomètres, dépassant de près de moitié, sous ce rapport, la Grande-Bretagne ; puis, après la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la Hollande, la Suisse ; la France au sixième rang. Naturellement c'est la Russie qui clôt la liste, en raison de ses immenses étendues encore privées de tout moyen de communication. (*Illustration* du 22 juillet 1899).

[2] Depuis trois ans, les ventes des Etats-Unis à l'Europe ont augmenté de plus de 160 millions de dollars, et les achats ont diminué de plus de 124 millions. Les exportations pour tous les pays, sauf l'Australie, ont augmenté. Les importations de tous les pays, sauf l'Australie (moutons) et l'Asie (soie), ont diminué. — Pour ce qui est de la France en particulier, les Etats-Unis, en 1898, nous ont acheté pour 209 millions et demi de francs, et vendu pour 634 millions.

[1] Il y a longtemps que les Américains avaient jeté les yeux sur les îles Hawaï. Dès 1843, quand l'Angleterre et la France signèrent la convention qui garantissait l'indépendance des îles sous la dynastie des Kaméha-

Après Cuba et les Antilles espagnoles, ce sera le tour des Antilles danoises, hollandaises, françaises et anglaises. Le point difficile était d'obtenir, avec le silence de l'Europe, la conquête d'une terre de cet archipel, de faire admettre tacitement par les gouvernements occidentaux le droit d'intervention des Américains dans toutes les questions américaines : le reste viendra comme par surcroît, et la division des Etats de l'Europe, leur rivalité, apparaissent aux Etats-Unis comme un gage de succès futurs pour eux-mêmes.

Et l'Europe une fois chassée des mers américaines, l'Amérique du Sud muette et écrasée sous la pression désormais irrésistible du Nord, qui empêchera l'aigle américaine de poursuivre son vol à travers l'espace, de se choisir des aires partout, en Chine, en Océanie, aux Canaries, de planter sa griffe au cœur de tous les marchés du monde? *Væ victis!* Il n'y a plus d'Europe : le monde aux Américains!

Est-ce là l'histoire de demain? Oui, s'il n'y avait pas une Providence qui dans toutes les crises met tout à coup en évidence des réserves inattendues et qui dans les circonstances présentes laisse entrevoir, par exemple, en fait de réserves attendues et prochaines, des conflits inévitables de la grande République américaine avec l'Angleterre et avec le Canada; — oui, si le régime économique moderne était destiné à recevoir un développement indéfini, jusqu'à ramener parmi nous l'esclavage antique et le règne exclusif de la force; — oui, si l'éclipse déjà quatre fois séculaire de l'idéal chrétien de droit et de justice sociale et internationale devait être perpétuelle; — oui, si le Rédempteur du genre humain ne devait pas à son Eglise de réveiller enfin les nations catholiques de leur infidélité prolongée, de les régénérer dans son Sacré Cœur, et de faire d'elles ce qu'elles furent au moyen âge, les apôtres de son règne social et les instruments d'une rénovation universelle, d'une nouvelle et merveilleuse efflorescence de la civilisation chrétienne, transfigurant, échauffant et pénétrant de sa lumière toujours douce et pure les splendeurs froides et sèches et aveuglantes de la civilisation moderne.

méhas, les Etats-Unis refusèrent d'apposer leur signature.

Les Hawaï sont le seul point du Pacifique Nord où les navires allant d'Amérique en Chine puissent s'arrêter commodément pour faire du charbon et se ravitailler. — Huit îles habitées et un grand nombre d'îlots rocheux, atolls solitaires qui vont s'étalant sur la mer presque jusqu'à mi-chemin du Japon. 109,000 habitants, dont 46,000 Asiatiques (Japonais et Chinois), 40,000 Hawaïens, 7,000 blancs. Riches surtout en canne à sucre. Honolulu, belle ville très américanisée : sur 30,000 habitants, il y a 1100 abonnés au téléphone : il n'est pas probable que dans aucune ville au monde on trouve pareille proportion.

QUESTIONS
de science ecclésiastique

CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — Les compagnies d'assurances contre les accidents (certaines du moins) ne paient qu'à partir du lendemain de l'accident ; les patrons, dans ce cas, font dater par le médecin l'accident d'un jour plus tôt, afin que le jour de l'accident soit payé. Le médecin demande s'il peut, en conscience, faire cela sur la demande des patrons. *Quid?*

R. — Le médecin doit, pour ne blesser ni la vérité ni la justice, dater l'accident du jour où il est arrivé.

Il blesserait la vérité en l'antidatant. Il blesserait la justice en faisant payer à la Compagnie d'assurances une journée qu'elle ne doit pas, en vertu de ses statuts.

Il ne peut donc se prêter à cette petite fraude.

Q. — Vous dites (*Ami* 1899, p. 121) que les sacrements de l'ancienne loi disposaient l'âme à faire les actes nécessaires à la justification et faisaient qu'ainsi la grâce était produite *ex opere operantis*.

Comment appliquer cela à la circoncision donnée aux petits enfants encore incapables d'actes, et dès lors n'y a-t-il pas au moins exception pour ce cas? C'est du reste l'affirmation des théologiens; mais je ne saisis pas bien ce qu'ils disent de la manière dont la grâce était alors produite, et j'aimerais vous lire sur ce sujet.

R. — Les enfants étant incapables d'aucun acte, ne recevaient pas la justification par leurs dispositions ; mais étant sous la puissance de leurs parents qui les représentaient devant Dieu, ils étaient justifiés par celles de leurs parents, qui employaient pour eux avec foi le sacrement ancien.

Q. — La S. Congrégation des Indulgences a déclaré nulles les inscriptions des défunts aux confréries, aux œuvres pies, etc. (25 août 1897). Doit-on continuer d'inscrire les défunts à l'œuvre de la Propagation de la Foi, etc.? Ont-ils part aux indulgences?

R. — La défense d'inscrire les défunts dans les confréries est sous peine de *nullité*, de telle sorte que les personnes inscrites après leur décès ne jouissent pas des suffrages que fait la société pour ses membres défunts. Ainsi est-il dit dans le décret de la S. Congrégation des Indulgences du 14 août 1889 :

« An fideles qui ex hac vita migrarunt, alicui sodalitati adscribi valeant ad effectum, ut ipsi suffragiis potiantur, quibus post obitum gaudent cæteri fideles, qui adhuc viventes alicui sodalitati nomen dederunt? — Resp. *Negative juxta decreta a Suprema Universali Inquisitione edita sub die 6 decembris 1876.* »

Cette défense s'applique-t-elle à l'Œuvre de la Propagation de la Foi? Non, puisque cette œuvre n'exige pas l'inscription. On lit, en effet, dans le décret du 16 juillet 1887 : *Servetur consuetudo; pro lucrandis vero indulgentiis fruendisque*

privilegiis sufficit ut opera prescripta adimpleantur.

On peut donc faire une aumône à la Propagation de la Foi en faveur de tel ou tel défunt : mais il est à remarquer que cette aumône produira son fruit comme *aumône* et non pas comme *indulgence*, les statuts n'ayant rien fixé à ce sujet.

Q. — 1° Les escargots doivent-ils être considérés comme un aliment gras ou comme un aliment maigre ?
2° Peut-on, durant le carême, manger au même repas de la viande et des escargots ?

R. — Ad I. L'*escargot*, ou *hélice vigneronne*, en latin *limax* ou *cochlea*, doit être considéré comme aliment maigre. En voici la preuve fournie par Scavini : « Quorum animalium carnes in jejunio prohibentur ? » se demande-t-il. — « Inspicienda est æstimatio communis fidelium ac peritorum, et consuetudo legitima. Hinc cum nutriantur uti pisces, et vix sanguinem habeant et frigidum, communiter non censentur prohibitæ locustæ, *limacœ*, testitudines, cammari, cancri, ranæ et conchæ. Idem dicendum de lustris, castoribus et fibris et aliis quæ piscibus comparantur [1]. »

Ad II. Du moment que l'escargot est assimilé aux poissons, il est prohibé dans un repas en gras absolument comme le poisson. C'est la règle posée par la S. Pénitencerie dans la décision du 16 janvier 1834 : « Testacea marina, quæ improprie fructus maris dicuntur, *sed vulgo pisces censentur*, vetari miscere cum carnibus, quoties carnis et piscium mixtio vetita sit. »

L'AMI DU CLERGÉ et les livres

Comptes rendus bibliographiques

Le prêtre, par l'abbé Planus. — Tome II : *Seconde retraite pastorale.* — T. III : *Conférences ecclésiastiques.* — Deux vol. in-12 de 410 et 400 pages, à 3 fr. l'un. — Paris, Poussielgue.

M. Planus a fait entendre sa parole dans un grand nombre de nos diocèses ; et la plupart de nos lecteurs ont certainement médité le premier volume de son *Prêtre*. Il n'est donc un inconnu pour personne, et n'a pas besoin d'être présenté longuement. Tous savent avec quelle prédilection il aborde les plus hauts côtés de la vie sacerdotale, avec quelle élévation de vues il les traite, quelle gravité de langage, quelle majesté austère de style. Jésus-Christ prêtre, Jésus-Christ réparateur du péché, Jésus-Christ adorateur, Jésus-Christ médiateur ! Jésus-Christ, c'est à quoi tout se ramène. *Scire Jesum Christum !*

« L'Eglise, c'est Jésus-Christ continuant, à l'aide des prêtres ses mandataires, depuis le plus humble d'entre eux jusqu'au Souverain Pontife, de répandre sur les âmes la vérité et les énergies du bien. Dans la mesure où ceux-ci lui prêtent ou lui refusent un concours intelligent, son œuvre, sa belle œuvre périclite ou prospère et s'épanouit. Or, je vous le demande, *que peut-il attendre de coopérateurs* qui font presque profession de ne pas le connaître autrement que dans la mesure stricte et obligée de l'orthodoxie, — qui, au lieu de se pénétrer et de s'inspirer de sa pensée et de sa vie..., parlent, agissent, travaillent d'eux-mêmes et d'eux seuls *à distance de lui, en dehors de lui, sous l'impulsion unique de leurs aptitudes naturelles et de leurs goûts ?* Ce sont des rayons détachés du centre ; ce sont des étincelles isolées du foyer... N'est-il pas certain que si chaque force sacerdotale à sa place, dans sa sphère d'action, déployait l'intensité d'énergie dont elle est capable, donnait toute sa mesure, la sainte Eglise accomplirait de plus grandes merveilles au sein de la race humaine ? » (II, p. 23-24).

Et cette majesté de vues n'exclut pas l'indulgence. Bien au contraire. Plus on voit les choses de haut, plus on leur est indulgent. « C'est parce que Dieu nous voit de si haut, remarque finement ailleurs le P. Gondrand, que sa Providence admire et cultive jusqu'au vermisseau sous l'herbe. » Ecoutez donc cette page de M. Planus, que ne désavouerait pas notre *Vieux moraliste :*

« On dit que le péché est une insurrection contre Dieu, que le pécheur ne vise à rien moins qu'à nier Dieu, qu'à détrôner Dieu... En principe, cela peut être vrai ; en fait, les choses ne se passent pas toujours avec cette précision et cette rigueur de mauvais vouloir. Un pauvre être succombe aux tentations qui l'obsèdent, et tout en succombant, s'accuse, regrette, gémit, pleure. Nulle perspicacité humaine ne viendrait à bout d'analyser une situation aussi embrouillée et touffue, ni de dresser le compte exact des éléments contradictoires dont elle se compose. Le Père, *qui videt in abscondito*, ne se trompe pas. Il sait dans quelles proportions le mal et le correctif du mal se rencontrent, jusqu'où doit aller sa justice, où peut commencer sa miséricorde. — Serait-ce du relaxisme que de tenir ce langage, et d'ouvrir, même dans les occurrences les plus graves, cette porte à la confiance pour les malheureux pécheurs ? Je ne le pense pas... Comment nier que le péché ne soit quelquefois, même souvent, même le plus souvent, *un enchevêtrement de mouvements et de volontés contradictoires, au lieu d'être une malice transparente et simple ?* Et dès lors, pourquoi ne pas admettre le bénéfice de la pénétration absolument sûre d'elle-même de Celui qui sonde les reins et les cœurs ? — La casuistique a sa raison d'être. Elle pose des principes. Mais de l'application de ces principes, mais de l'échelle graduée des responsabilités, mais de l'infinie diversité des circonstances atténuantes, Dieu seul est juge. *Pater, qui videt in abscondito.* Chère, mille fois chère consolation ! Mon Père des cieux, je n'ai point la témérité de vouloir me disculper, ni de me faire moins coupable, moins pécheur que je ne suis ; seulement c'est, dans ma misère dont je souffre, toute une félicité de pouvoir penser que vous, infaillible Voyant de ma situation telle qu'elle est, vous découvrez des motifs ignorés des hommes, ignorés de moi-même, de tempérer à mon égard la rigueur de votre justice. Il me serait si doux de croire que je vous ai moins offensé ! » (II, p. 213-214).

La majesté, pour contenue qu'elle soit, n'exclut pas non plus la grâce, ni même l'humour. Quel thème plus grave que notre manque de foi et notre sacerdoce, que l'oubli où nous vivons trop souvent de notre dignité sacerdotale, ne voyant et n'appréciant en nous et dans nos confrères que la situation, les fonctions, les titres, c'est-à-dire l'accessoire et le relatif, les dehors, ce qui s'étale aux regards, et point ou presque point la réalité profonde commune à tous, identique chez tous, le sacerdoce lui-même ! Ecoutez M. Planus :

« Mon cher jeune confrère, vous êtes appliqué au ministère paroissial ? — Oui. — A la campagne ? — Oui, mais, dans un canton. — Et vous, à la ville ? — Oui..., mais pas dans un faubourg, dans une des plus riches paroisses. — Et vous, vous êtes curé ? — Oui..., mais à la tête d'un grand archiprêtré. — Et vous, vous êtes professeur ? — Oui..., mais pas d'une basse classe : j'enseigne la rhétorique ou la philosophie. — Et vous, vous êtes supérieur d'un établissement ecclésiastique ? — Oui..., mais pas d'une école cléricale ou d'une simple maîtrise : je dirige un brillant petit séminaire. — Et vous, vous êtes aumônier ? — Oui, mais pas d'une maison obscure, d'une puissante communauté et fort prospère. — Et vous, vous êtes chanoine ? — Oui, mais pas chanoine honoraire comme tant d'autres, chanoine titulaire avec l'espérance d'être un jour doyen du chapitre. — Vous souriez, messieurs, c'est donc que mon tableau est exact. Et si, retournant les rôles, vous

[1] Scavini, tract. II, disp. II, cap. II, art. 1, n. 297.

m'interrogez comme je vous interroge, je ne manquerai probablement pas de vous répondre : Je suis prédicateur, mais je prêche d'importantes stations et des retraites pastorales. — Misère ! Misère ! » (II, p. 110-112).

Le tome III reproduit ce qu'on est convenu d'appeler « la conférence de trois heures, » — « entretien particulier, plus libre d'allure, plus familier et plus intime, » où le prédicateur « cause avec ses confrères des exigences pratiques de leurs obligations professionnelles et du minutieux détail de leur vie. »

Mais qu'on ne s'y trompe pas. Si les sujets traités comportent assez souvent de piquants détails, s'ils révèlent chez l'auteur une connaissance profonde du cœur humain, ils sont toujours exposés avec une noblesse et une dignité de langage rares. Même en devenant familier, M. Planus a le secret de rester toujours grand.

Il faut louer surtout le chapitre consacré aux exercices de piété, à l'oraison, à la visite au Saint-Sacrement. Le « chemin de croix du prêtre d'aujourd'hui, » tel que l'esquisse M. Planus, est un des plus beaux morceaux qui se puissent lire d'éloquence forte et pénétrante: — Sur les œuvres, sur les travaux du presbytère, des indications trop pressées pour être bien pratiques. — Page 192, une ébauche de catalogue de bibliothèque qui tient un peu moins d'une page : c'est très court, évidemment. Du moins, si l'on veut se restreindre à ce point, faudrait-il ne citer que des ouvrages absolument excellents, « hors concours. » Aussi est-on quelque peu surpris de trouver, sur une liste aussi succincte et en une place d'honneur aussi suréminente, des livres comme le *Christianisme et les temps présents* de Mgr Bougaud, la *Passion* du P. Ollivier, le *Jésus-Christ* du P. Didon, les *Evangiles* de M. Martin ; tous livres certainement très recommandables, à des degrés divers, mais dont la présence ici, de préférence à tant d'autres ouvrages, amène sur les yeux du lecteur un léger point d'interrogation. Et, pour terminer ce catalogue, cette phrase : « Il va de soi que Lacordaire, le P. Gratry, l'abbé Perreyve, Mgr Freppel, Mgr Dupanloup, le cardinal Pie, l'abbé Charles Perraud, pourraient et devraient être en bon rang dans cette galerie. » Mon Dieu, M. Planus a sans doute connu et aimé, vénéré même l'abbé Charles Perraud ; et c'est une mémoire assurément vénérable que la sienne, et nous aussi, nous sommes de ses admirateurs ; mais tout de même, nous ne l'aurions pas mis sur la même ligne que Mgr Pie ou Mgr Freppel, non plus que d'autres. Il suffit. Nous n'insistons pas. Ce sont là taches légères, que nous n'eussions pas même pris la peine de remarquer en d'autres volumes. Si elles crèvent les yeux ici, la faute en est précisément à la perfection soutenue de ces conférences, où tout est si pondéré, où l'on se sent toujours en face d'une pensée si sage, si haute, si maîtresse d'elle-même, si détachée de tout ce qui est contingent, si habituée à planer et à faire planer le lecteur dans les horizons surnaturels et comme dans une atmosphère d'éternité.

A voix haute, *discours et allocutions*, par François Coppée. — In-12 de 242 p., 3 fr. 50. — Paris, Lemerre.

« Sauf trois harangues académiques, qui m'ont coûté quelque effort, dit l'auteur en sa courte préface, presque toutes les allocutions qu'on va lire ont été composées à la hâte, soit pour une distribution de prix, soit pour l'inauguration d'un monument, soit pour les obsèques d'un ami, soit pour une assemblée charitable, et l'on n'y trouvera que des sentiments de sympathie et de bienveillance.

« Je publie ce livre en une heure profondément troublée de notre vie nationale, si troublée que moi, qui m'étais tenu jusque-là loin de la politique, moi, déjà vieux et de santé bien chancelante, je me suis jeté dans la lutte, estimant que mon pays était en danger d'anarchie et de déchéance définitive, et que, depuis de longs mois, je me prodigue par la plume et par la parole, jetant des mots de combat dans la presse et prononçant des phrases ardentes du haut de la tribune des réunions populaires. »

Et le poète, après avoir défini de la sorte son état d'esprit et les raisons de la lutte ardente qu'il a entreprise, ajoute :

« J'ai un peu souffert, je l'avoue, en corrigeant les épreuves de ce livre, du contraste violent que je constatais entre mon état d'esprit actuel et celui dans lequel j'étais lorsque j'écrivis ces pages, et je me suis demandé avec quelque amertume qui elles pourraient bien intéresser aujourd'hui. »

Sur ce dernier point, nous pouvons répondre aussitôt au poète trop modeste : ces pages, elles intéresseront tous ceux qui aiment la poésie, qu'elle se manifeste en prose ou en vers, tous ceux qui sont passionnés d'art, tous ceux qui savent admirer le talent et savourer la bonté.

Des discours de circonstance, allez-vous dire, nous en avons assez. Discours de circonstance, synonyme de rhétorique et d'ennui.

Oui, lorsqu'ils sont faits par un médiocre et selon les règles de la routine. Mais autrement ? Mais avec M. Coppée ?

Il n'y a pas, dans ce recueil de discours, je ne dirai pas une allocution, je dirai une page qui, si improvisée soit-elle, ne soit écrite, pensée, vécue — et je me sers de cette expression usée, mais juste, parce qu'elle rend à merveille ma pensée. Le poète a mis partout sa griffe, je veux dire le charme et la vivacité de son imagination, la bonté de son cœur et la verve de son esprit. Certes, si tous les discours, académiques ou autres, étaient du même genre, on ne trouverait plus l'éloquence — la fausse, bien entendu, mais aussi la plus fréquente de beaucoup — ennuyeuse et fatigante. Ici, tout est défini, tout est peint, tout est vivant. Et n'est-ce pas d'ailleurs le propre du vrai talent de changer en or tout ce qu'il touche ?

Qu'il prononce son discours de réception à l'Académie française, discours soigneusement étudié où, poète, il fait revivre un autre poète ; qu'il présente un rapport sur les prix de vertu, avec l'amour profond des humbles et de leurs vertus cachées ; qu'il réponde au discours de M. José-Maria de Hérédia et définisse son talent en évoquant de charmants souvenirs personnels, partout, toujours, M. Coppée rend d'un intérêt qui frappe, qui vous enveloppe et vous retient, les sujets qu'il traite.

Qu'il prononce un discours de distribution de prix, c'est l'antipode du poncif ordinaire, du convenu et de la rhétorique commune. Tout s'anime avec lui et devient réminiscence émue, modeste, charmante, spirituelle.

Devant la statue de Victor de Laprade, sur la tombe d'Emile Augier, devant le monument de Théodore de Banville, sur la tombe de Paul Verlaine, devant le monument de Sainte-Beuve, c'est particulièrement l'artiste, l'artiste fin et consommé, qui parle ; mais jamais pourtant l'homme de cœur n'abandonne entièrement la partie.

Oserai-je l'avouer enfin ? M. Coppée est si délicieux lorsqu'il parle aux petits, surtout lorsqu'il leur retrace ses souvenirs d'enfance, que j'aime autant que ses discours préparés, ceux tout improvisés et d'une si ravissante simplicité qu'il adresse aux orphelines d'Alsace-Lorraine, aux enfants de l'école primaire de Mandres, à l'œuvre des enfants tuberculeux, etc.

J'aurais voulu citer, mais je sens que j'aurais été trop long pour un simple article bibliographique. Au lecteur de savourer lui-même l'œuvre entière du poète, et il le fera comme je l'ai fait, en lisant l'ouvrage d'un trait, comme on lit un roman, quitte à y revenir, bien entendu.

Retraites et sermons d'œuvres, par le P. Gondrand, publiés par les soins du P. Nicolas, des Oblats de Marie-Immaculée. — Deux vol. in-12 de XVI-480 et 442 p., 7 fr. — Paris, Briguet.

Nous avons donné tous nos éloges, il y a deux ans, aux *Sermons et Panégyriques* du P. Gondrand ; et il nous souvient qu'à cette occasion un de nos lecteurs, qui venait de parcourir l'ouvrage, nous écrivait : « Oui, c'est très beau, c'est original, c'est neuf, mais il faut être le P. Gondrand pour prêcher cela ! »

Evidemment ; et c'est ce que l'on peut dire de tous les vrais orateurs. Il n'y a que les médiocrités qui se prêtent au plagiat. Pour dire *quelque chose*, il faut être *quelqu'un ;* et c'est le privilège des beaux livres de vous « élever l'âme, » suivant le mot de La Bruyère, et par conséquent de faire de vous « quelqu'un. » Les vrais orateurs, les apôtres, ne font pas de plagiaires ; ils font des disciples, ce qui vaut infiniment mieux.

Ce nouveau recueil du P. Gondrand est posthume (cela va sans dire, puisque le premier l'était). L'auteur

n'a jamais songé à publier ses sermons ; il ne les a pas même tous rédigés. Aussi ne faudra-t-il pas s'étonner de trouver, ici ou là, des lacunes dans la suite normale des discours se rapportant à un même thème général ; ailleurs, on ne nous offre que de simples notes, des plans, mais combien féconds, combien lumineux !

Inutile de reproduire la table des matières. De façon générale, disons qu'on trouvera dans ces deux volumes toutes sortes de retraites : retraites pastorales et religieuses (I, p. 1-294) ; — retraites pour jeunes personnes, pensionnats et congrégations de demoiselles (I, p. 295-477) ; — retraites pour collèges (II, p. 25-100), pour membres de l'Œuvre de Saint-Vincent de Paul (II, p. 100-195), sermons de charité, sermons pour œuvres ouvrières, pour bénédictions d'églises, de cloches, etc.

Mais ce qu'on y trouvera surtout, à chaque page, ce sera de ces pensées fortes, saisissantes, empoignantes, qui renouvellent des thèmes en apparence épuisés et sont bien faites pour remuer et secouer les âmes les plus engourdies. Nos lecteurs nous sauront gré de leur en donner quelques spécimens :

Sur le bonheur de la pénitence : « En nous donnant une pénitence à subir, la vérité, avocate de la justice, nous donne la croix à porter ! *Oui, la croix à porter, mais à porter comme l'oiseau porte ses ailes !* »

Aux insensés qui détournent leur esprit des fins dernières : « Entendez-vous, mondains ? Vous vous coucherez dans la tombe comme Procuste dans son lit de tourment, *sans vous y être mesurés.* »

A qui néglige l'oraison : « C'est un homme qui veut tout oublier pour ne rien apprendre, et qui *va à l'éternité comme un animal va au marché, sans savoir si c'est pour la parade ou pour la boucherie.* »

Sur la nécessité de la préparation à l'oraison : « Il ne faut pas que vous ayez à faire la chasse aux idées qui composeront votre sujet : il faut au contraire qu'elles vous poursuivent elles-mêmes comme une pensée dont on est obsédé quand on s'est endormi sous ses ailes. »

Sur les fins dernières : « L'étude de notre néant nous dilate vers l'infini. »

Sur la vanité des plaisirs : « Prévoyons, en fait de volupté, celle que les vers trouveront à dépecer nos membres. »

N'avoir d'autre horizon que les jouissances matérielles, c'est agir « en bête qui a des nerfs pour enchaîner sa vie à l'auge, mais qui n'a pas d'ailes pour gagner les hauteurs du ciel. »

Sur le mot de l'ange à Tobie, *Apprehende branchiam :* « Attaque-le de front, prends-le par le principe même de sa vie, regarde-le en face et prouve lui que tu ne le crains pas en le traitant comme un mutin dont on pince les oreilles. »

Sur la nécessité sociale de la religion : « Partout où il y aura un révolté contre Dieu disant : Je ne servirai pas, — il y aura un Caïn disant : Que m'importe mon frère ?... Où sont les disciples de Voltaire ? Aux fondements de la société pour les saper. Où sont les disciples de Jésus-Christ ? Au sommet des progrès pour les couronner. »

Sur l'éminente dignité des pauvres : « N'est-il pas vrai que si la misère est une humiliation surtout quand elle invoque des secours, elle doit obtenir une gloire quand on l'invoque elle-même et que *l'on va la visiter comme on visiterait Jésus-Christ sur son autel ou sur sa croix ?* Voudriez-vous qu'elle ne trouvât pas de l'honneur à s'entendre dire : Tu es un attribut, un insigne, un titre éclatant de Celui que j'adore ! C'est ton image que je baise en baisant mon crucifix ! C'est ma couronne que je cherche dans tes haillons ! C'est mon trône que j'embellis quand je purifie ton lit de douleur ! Voilà bien, messieurs, le sens intentionnel de toute votre belle conduite auprès de vos frères affligés ! C'est bien cette doctrine qui vous incline aux pieds du malheur ; mais c'est elle aussi qui relève à leurs propres yeux les clients de votre charité... Ah ! quel miracle d'à-propos aujourd'hui que cette réhabilitation de la condition des pauvres dans leur propre conscience ! »

La poésie d'un clocher gothique : « A voir cette aiguille légère qui monte au ciel sur ses colonnettes fuyantes, vrais fils de pierre tendus sur un mur sculpté à jour, on dirait une harpe aux ondes frémissantes ; et quand le pieux carillon du soir y résonne, on croirait que les anges ont des doigts pour la pincer à la faveur des nuits. »

Et le symbolisme du clocher : « Symbole de l'âme d'un peuple... Tout peuple en effet, comme tout individu, doit 1° s'élever au-dessus de lui, 2° s'épancher autour de lui, 3° se régler au-dedans de lui... Le clocher symbolise et seconde ce triple devoir : 1° la flèche s'élance au ciel pour y attirer les esprits ; 2° la cloche vibre et s'étend à l'horizon pour y rallier les cœurs ; 3° l'horloge se conforme au temps pour y régler les vies... Sous ce triple rapport, voici ce que vous dira votre clocher en vous prêchant par-dessus les toits... »

Allez donc, frères bien aimés, et prêchez-moi tout cela « par-dessus les toits ! » *Prædicate super tecta.*

Symbolisme de Marie dans la nature. *Lectures pour le mois de Marie*, par l'abbé Planat, curé de Dallet (Puy-de-Dôme). — Un vol. in-12 de XII-252 p. — Paris, Briguet.

Le titre de cet ouvrage en dit l'objet, qui est de chercher Marie dans toutes les œuvres de la création. Elle n'y est sans doute pas à la manière de Dieu, dont les attributs se manifestent en chacune de ses créatures ; elle n'y est dépeinte que sous des figures, des comparaisons, des symboles, mais symboles assez transparents pour laisser apercevoir ses traits si doux : « Dans ce demi-jour, sous ce vêtement d'humilité, sa physionomie ne nous paraît que plus gracieuse, ses traits plus augustes. » Si d'ailleurs au premier plan de la pensée éternelle de Dieu se présentait le Christ comme prototype de toute la création, *primogenitus omnis creaturæ*, il faut bien se rappeler que le Christ est inséparable de sa mère ; que Marie, mère du Christ, est donc, elle aussi, née avant toute créature ; que Dieu, pensant à son Verbe incarné, pensait aussi à Marie ; qu'il créait donc en quelque sorte en présence de Marie, suivant ces paroles qui ont été dites de la Sagesse éternelle et que l'Eglise applique à la Vierge immaculée : « Quand il créait toutes choses, j'étais présente, *aderam... cum eo eram cuncta componens... primogenita ante omnem creaturam.* »

Aussi est-ce une pensée pieuse à la fois et pleine de sens théologique, de chercher partout dans la nature l'image de Marie : dans l'aurore, *quasi aurora consurgens ;* — dans la lune, *pulchra ut luna ;* — dans le ciel, *Ave, mater, cœlum* (saint Jean Chrysostome) ; — dans les étoiles, *stella matutina, maris stella ;* — dans la terre, *aperiatur terra et germinet Salvatorem... veritas de terra orta est ;* — dans la mer, *magna est velut mare contritio tua ;* — dans les montagnes, *mirabilis in altis... suscipiant montes pacem populo... levavi oculos meos in montes, unde veniet auxilium mihi ;* — dans les vallées, *respexit humilitatem... lilium convallium ;* — dans l'arc-en-ciel, *quasi arcus refulgens... dabit Dominus ipse vobis* SIGNUM : *Ecce Virgo concipiet ;* — dans les nuages, *nubes pluant Justum... Thronus meus in columna nubis... Qui ponis nubem ascensum tuum ;* — dans les voies : *per Mariam ad Christum... in terra deserta et invia ;* — dans les sources, *fons signatus... emissiones tuæ paradisus ;* — dans l'oasis du désert, *invenisti apud Deum gratiam ;* — dans la tour, *Turris Davidica... castellum undique vallatum... cunctas hæreses interemisti ;* — dans les jardins, *hortus conclusus ;* — dans les fleurs, *ego flos campi... in odorem unguentorum tuorum currimus ;* — dans le lis, *lilium inter spinas ;* — dans la violette, *respexit humilitatem ;* — dans la rose, *rosa mystica ;* — dans le champ de blé, *venter tuus sicut acervus tritici ;* — dans la vigne, *sicut vitis abundans... vinum germinans virgines ;* — dans l'olivier, *quasi oliva speciosa in campis ;* — dans la colombe, *columba mea in foraminibus petræ... oculi ejus sicut columbæ super rivos aquarum ;* — dans la couvée, *sub tuum præsidium confugimus ;* etc.

Il y a ainsi trente chapitres qui fourniront autant de lectures pieuses et poétiques pour le mois de mai, avec les trente histoires bien choisies que l'auteur a ajoutées en appendice.

Les saints. *Saint François de Sales*, par Amédée de Margerie. — Un vol. in-12 de 216 p., 2 fr. — Paris, Lecoffre.

M. Amédée de Margerie, l'éminent doyen de la Faculté catholique des lettres de Lille, et auparavant doyen de la Faculté des lettres de Nancy, n'a jamais

donné rien que d'excellent à son public. C'est un de nos meilleurs philosophes, un de nos plus pénétrants psychologues, et en même temps l'un de nos plus délicats lettrés. Peu de styles vont, autant que le sien, à l'âme tout entière. Nul n'était plus apte à nous mettre en meilleure et plus pleine lumière tous les aspects de la physionomie de saint François de Sales. On trouvera, dans son opuscule, la vie d'abord du saint, résumée de façon captivante, puis expliquée par le caractère particulier de sa sainteté. A cette explication très fine et très sûre, se rattachent des chapitres substantiels sur la doctrine, sur le talent littéraire, sur la prédication, sur l'esprit de direction du grand Docteur.

Le poème de l'Evangile, par l'abbé Athanase Ollivier. — Deux vol. in-8 de 400 et 378 p., 7 fr. (net, 4 fr., pour distributions de prix). — Lyon, Vitte.

Le poème de l'Evangile est d'abord une très belle Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, éclairée de toutes les lumières que les découvertes historiques et géographiques de la science contemporaine ont répandues sur le milieu évangélique. Mais c'est tout autre chose encore. L'Evangile est la plus intarissable source de beauté qui ait été ouverte au monde. Que d'artistes y ont trempé leurs lèvres ! que de poètes ont trouvé, dans la méditation de quelques versets pris parfois au hasard d'une lecture, des merveilles insoupçonnées de la lyre profane ! Rassembler dans un même musée littéraire les plus exquises de ces pages et les offrir en spectacle à l'imagination, en aliment au cœur de notre jeunesse cultivée, c'est ce qu'a voulu faire M. l'abbé Ollivier. Son *Poème*, c'est l'hymne universel de la poésie chrétienne, depuis Prudence et Sedulius jusqu'aux trouvères du moyen âge et jusqu'aux poètes d'aujourd'hui. Ils défilent tous à travers ces pages et viennent tous offrir au Sauveur l'hommage de l'art humain. Ils y figurent, non point par extraits détachés, comme on en trouve dans nos recueils classiques de morceaux de choix ; non : ils sont admirablement fondus dans le récit même du narrateur, leur beauté s'harmonise avec la beauté même du texte évangélique, l'encadre, l'agrémente d'ornements d'un goût toujours parfait. Pas une page où plusieurs citations, courtes mais exquises, ne viennent révéler et mettre en plein jour la merveilleuse source de poésie ouverte dans l'Evangile.

Ce livre témoigne d'une érudition immense et d'un art achevé. Il a été écrit dans un sentiment d'amour profond pour la personne même de Notre-Seigneur d'abord, mais ensuite et surtout pour notre jeunesse cultivée. Et il faut en effet qu'on le mette aux mains de tous nos humanistes. — Oserions-nous en rêver une nouvelle édition illustrée ? La poésie n'est pas tout ; les peintres, non moins que les poètes, ont illustré la divine histoire du Christ ; leurs innombrables chefs-d'œuvre, distribués selon l'ordre des sujets, de l'Incarnation du Verbe à l'Ascension, ne serait-ce pas l'album idéal à offrir à nos religieuses admirations ? *Ut pictura poesis*. Espérons que la maison Vitte, dont les presses disposent de si riches ressources, ne refusera pas, l'an prochain, ce bonheur aux lecteurs de cette première édition du *Poème de l'Evangile*.

L'Eglise et la pitié envers les animaux. Textes originaux puisés à des sources pieuses. — Premier recueil, sous la direction de la marquise de Rambures, avec préface par Robert de la Sizeranne. — Un vol. in-12, avec gravures, 2 fr. 50. — Paris, Lecoffre.

La pitié envers les animaux est une des manifestations de la bonté de cœur qui est un devoir pour tous ; et dès les premiers temps de l'Eglise, le nouvel esprit qui animait le monde se montra dans ce domaine spécial. Depuis lors, c'est toujours chez des hommes attachés à l'Eglise qu'il se manifeste, tandis que dans les milieux hostiles ou indifférents, il faut descendre jusqu'à Montaigne pour en trouver un exemple bien caractérisé. Et depuis Montaigne, il faut descendre jusqu'à la seconde moitié du siècle dernier pour apercevoir, en dehors du christianisme, quelque affirmation d'une loi de la pitié envers ce monde inférieur.

C'est pour mieux mettre ce fait en lumière qu'un patient chercheur a rassemblé en un charmant volume et publie *dans leur langue originale* un certain nombre de textes empruntés à des écrivains anciens et modernes, français et étrangers. L'ouvrage est original ; il est neuf ; il éclaire un côté où l'érudition moderne avait oublié de porter ses lumignons ; il mérite tous les succès ; et, avec le patronage de M. Robert de la Sizeranne, il est sûr de les obtenir.

Racine, *Britannicus*. Nouvelle édition avec une étude et un commentaire, par Joseph Vianey, docteur ès-lettres, maître de conférences à la Faculté des lettres de Montpellier. — Paris, Lecoffre. — In-18 de 172 p.

Encore une édition de *Britannicus*, dira-t-on. N'en avons-nous pas déjà assez et plus qu'il en faut ?

Pardon ! il y a édition et édition, tout comme il y a livre et livre. Tout dépend de la façon dont l'édition est faite, de l'étude qui l'ouvre, des notes qui accompagnent le texte ; tout dépend en somme de l'auteur. Et si nos lecteurs veulent remonter un peu dans la collection de l'*Ami du Clergé*, ils retrouveront une critique d'un ouvrage intitulé *Mathurin Régnier*, qui leur rappellera ce qu'on est en droit d'attendre du jeune et très distingué maître de conférences de la Faculté de Montpellier, M. Joseph Vianey.

Sans doute, il existe beaucoup d'éditions de *Britannicus*, et il en pleut même des diverses tragédies de Racine. Mais, — comme je ne les ai assurément pas toutes lues, et que ce fait m'autorise à dire ma pensée sans encourir les foudres de leurs auteurs, — je dois vous avouer que ces travaux sont généralement faits médiocrement, à la hâte, et comme pour le bénéfice immédiat, sans rien de plus. Car, si vous ne le savez pas, et si vous avez l'intention de toucher quelques droits d'auteur, à la condition toutefois d'avoir un titre universitaire, je vous apprendrai que ce genre de travail, lorsqu'il arrive au moment voulu, par exemple lorsqu'on vient de mettre une tragédie au programme du baccalauréat, rapporte souvent de gentils bénéfices. Je sais, par exemple, un éminent proviseur — tous les proviseurs sont éminents — qui a réalisé une petite fortune en pratiquant, sans y mettre d'ailleurs aucun talent personnel, ce genre d'annotations.

Mais me voici sorti de mon sujet ! Pas tant qu'il semble cependant, puisque mon intention est précisément de vous apprendre que le livre dont je vous parle est aux antipodes de ceux de mon proviseur, autrement dit qu'il est plein de mérite, de talent, d'idées personnelles.

M. Vianey étudie dans *Britannicus :* la vérité morale, la vérité historique, la composition, le style, les sources, l'histoire de la pièce.

Tous ces chapitres sont d'un haut intérêt, étant écrits par un érudit doublé d'un penseur et d'un écrivain. Mais, comme je suis un profane, — et vous l'êtes peut-être aussi, — je vous signalerai particulièrement ce qui a trait à la vérité morale, à la composition et au style. Là, je crois m'y connaître un peu, et je ne crains pas de dire que ces chapitres sont faits de main de maître. Et n'en déplaise aux purs érudits, dont le rôle est d'ailleurs de la plus grande utilité, si les recherches historiques sont intéressantes et contribuent largement à éclairer un sujet, l'étude approfondie de l'art, de la psychologie, me paraît primer, surtout au théâtre. M. Vianey brille d'ailleurs autant par son érudition que par ses jugements de critique, et en louant spécialement la partie de son étude où se révèle le mieux sa personnalité, son goût fin et sa philosophie, je n'ai d'autre but que de dire qu'il a su exceller en quoi il n'est pas permis au plus savant d'exceller.

Vous avez lu, vous avez appris la tragédie de *Britannicus*. Avez-vous bien compris, bien senti tous les mérites extraordinaires de cette œuvre parfaite ? Je me permets d'en douter un peu. Chaque situation, chaque scène, chaque vers de cette admirable tragédie est d'une telle perfection à tout point de vue ! Voulez-vous pénétrer dans tous ces trésors cachés et vous rendre compte de la valeur d'un des plus merveilleux produits du génie français ? Prenez cette édition. Vous ne sauriez trouver un guide plus sûr que son auteur.

L'Empire libéral, par Emile Ollivier, de l'Académie française. — Tome IV. Un vol. in-12 de 500 p., 3 fr. 50. — Paris, Garnier.

Nous avons rendu compte à nos lecteurs des tomes précédents de M. Emile Ollivier. A mesure qu'il avance dans son œuvre, son récit devient de plus en plus vivant et attachant. C'est qu'il a suivi de près les événements qu'il raconte ; et il les raconte vraiment en témoin, on pourrait dire parfois en avocat. Ce tome IV a tout l'attrait d'un recueil de souvenirs, tout l'entrain d'un plaidoyer. Les personnages nous y sont présentés sous un jour parfois incomplet, mais toujours pittoresque ; à chaque page l'attention est tenue en éveil par des anecdotes piquantes, par de rapides croquis des hommes et des choses : un splendide portrait de Garibaldi ; des pages de la plus haute éloquence sur la Rome des papes et sur son « intangibilité ; » en appendice, toute une série de lettres inédites de Michelet.

Les origines et les responsabilités de l'insurrection vendéenne, par dom François Chamard, prieur de l'abbaye de Saint-Martin de Ligugé. — Un vol. gr. in-8 de 452 p., 8 fr. — Paris, Savaète.

Après les récentes publications de M. l'abbé Bossard et de M. Ludovic Sciout d'une part, et d'autre part de MM. Célestin Port et Chassin, il pouvait sembler qu'il ne restât plus rien à dire sur cette question : quelle a été la cause *déterminante* de l'insurrection vendéenne ?

Estimant que le sujet n'était point épuisé, dom Chamard vient d'en reprendre l'étude ; et voici les conclusions que lui-même a pris soin de dégager de son travail, très abondamment documenté.

Sans doute, dit-il, l'aggravation des impôts, les vexations des administrations nouvelles, la prison et la mort du roi, le bruit partout répandu que les souverains étrangers se coalisaient pour délivrer la France de la Révolution, ont contribué à hâter le soulèvement en inspirant au peuple irrité l'espoir d'être appuyé dans sa révolte. Sans doute aussi, la levée générale de 300,000 hommes, décrétée en 1793, a été l'occasion jugée propice pour mettre fin à une situation de plus en plus intolérable. — Mais tous ces faits, même réunis, n'eussent pas suffi pour produire dans toute la Vendée une insurrection générale, si la *persécution religieuse* ne l'eût pas préparée et « rendue nécessaire, » aux yeux même des plus modérés.

Le soulèvement vendéen a été exclusivement *populaire* et produit par l'exaspération que causa la loi schismatique de la *Constitution civile du clergé*. On ne peut méconnaître que l'influence sacerdotale n'a pas été étrangère à cette exaltation de la foi catholique dans les esprits. Pourtant il faut dire aussi que, plus de deux années durant, les prêtres des trois portions de la Vendée militaire s'opposèrent, autant qu'ils purent, à la violence comme moyen de recouvrer la liberté religieuse. Ce n'est qu'après épuisement de tous les moyens légaux que le clergé laissa se déchaîner les passions populaires et « crut pouvoir excuser le recours aux armes par les exemples des Machabées. »

Telle est la thèse de dom Chamard. On peut évidemment discuter à perte de vue sur ces questions d'appréciation, accumuler les objections tirées des minuscules faits de détail. Personne du moins ne refusera de rendre hommage à la documentation de l'auteur, à son inépuisable érudition, à la sagacité avec laquelle il débrouille les éléments si complexes de ce cas de conscience où les passions humaines ne manquent pas de faire entendre leur note, concurremment avec les inspirations les plus hautes du devoir et de la conscience chrétienne. On n'attendait pas moins, d'ailleurs, du docte auteur de l'histoire religieuse et de l'hagiographie du Poitou.

Scènes et croquis de la vie ouvrière, par Maurice Maignen. — Un vol. in-8 de 192 p., illustré de 9 gravures, 0 fr. 80. — Paris, Desclée.

Maurice Maignen : ce nom vaut toutes les recommandations. L'homme qui a voué sa vie à la classe laborieuse, le créateur de tant d'œuvres fécondes, avait, pour parler à l'ouvrier, pour parler de l'ouvrier, une compétence peu commune. Les scènes qu'il fait revivre avec tant de naturel, il en a été le témoin ; ses descriptions ont la sincérité de la photographie, ses dialogues semblent sténographiés au vol, tout cela a l'éloquence et l'intérêt de la vie réelle, autrement suggestive que les plus habiles fictions de nos romanciers sociaux. Ce n'est pas seulement le livre de l'apprenti, de l'ouvrier ; c'est le livre de tout le monde, car nul aujourd'hui ne peut détourner sa pensée ni son cœur de ce qui touche au monde du travail. — Et le bon marché, qu'en dites-vous ? Eussions-nous osé, aux jours lointains de notre adolescence, rêver cette merveille d'un in-8 de 200 p., avec gravures et ravissante couverture historiée, pour moins d'un franc ?

Petite Bibliothèque pieuse : 12 volumes in-16 à 1 fr.; reliure demi-toile genre Bradel, 1 f. 50. — Paris, Téqui.

Cette nouvelle collection compte douze volumes, un pour chaque mois. En voici les titres et les auteurs : Saint François de Sales, *Traité de l'amour de Dieu ;* — Saint Jean Chrysostome, *Traité de la Pénitence ;* — Saint Thomas d'Aquin, *Le Symbole des Apôtres ;* — Saint Anselme, *L'Incarnation et la Rédemption ;* — Saint Bernard, *Jésus et Marie ;* — Saint Alphonse de Liguori, *Manière de converser avec Dieu ;* — Saint Bonaventure, *Les dons du Saint-Esprit ;* — Saint Augustin, *Enseignement des Psaumes ;* — Saint Jérôme, *Le Précurseur du Christ ;* — Saint Léon, *Mystères de Notre-Seigneur ;* — Saint Grégoire le Grand, *Les fins dernières ;* — Saint Cyprien, *De l'aumône.*

On voit tout de suite l'originalité et la nouveauté de cette collection qui ne nous donne que des choses anciennes. Bien souvent nos lecteurs nous demandent de leur indiquer des Extraits des Pères et Docteurs de l'Eglise à l'usage des fidèles. Cette fois, les voici servis à souhait. Ces Extraits ont été choisis avec un goût parfait et un sens toujours pratique de ce qu'il faut aux fidèles. Ces pages sont vraiment actuelles, appropriées à nos besoins d'aujourd'hui ; elles sont incomparablement plus « modernes » que tant de vieilleries qui traînent dans tant de « nouveaux » manuels de piété. On les dirait écrites pour nous, chrétiens du XIXe et bientôt du XXe siècle : et ne l'ont-elles pas été en effet, dans les desseins de l'Esprit-Saint, qui a suscité tous ces grands Docteurs pour être la lumière immortelle de l'Eglise ?

CONGRÉGATIONS ROMAINES

S. C. du Concile

Séance du 17 juin 1899

I. Causes *per Summaria precum*

I

Pisana [1]

Exemption, des chapelains-chevaliers *de Saint-Etienne*

Cosme Ier de Médicis fonda l'Ordre militaire de Saint-Etienne, qui fut approuvé et enrichi de privilèges par saint Pie V, en 1561 et 1562. Il en plaça le siège dans l'église Saint-Etienne de Pise, qui fut alors déclarée exempte et confiée à des prêtres portant le nom de *chapelains-chevaliers*.

Pie IX renouvela leurs privilèges anciens, leur en accorda de nouveaux et fixa leur nombre à douze. Au moment de la formation de l'unité italienne, l'Ordre fut supprimé. Le gouvernement continua cependant à payer leur traitement aux

[1] Pise.

chapelains, mais sans combler les vides faits par la mort. Comme il n'en reste que quelques-uns, l'évêque demande si l'exemption accordée autrefois par le Saint-Siège est encore en vigueur.

Le rapport fait observer que la solution de la difficulté dépend de la nature même de l'Ordre de Saint-Etienne. S'agit-il d'un Ordre laïque, dépendant uniquement de l'autorité civile, ou d'un véritable Ordre régulier avec vœux religieux? Dans le premier cas, l'autorité civile peut défaire ce qu'elle a fait, et alors les chapelains n'auraient plus aucun privilège après la suppression de l'Ordre par le gouvernement. Si, au contraire, l'Ordre est ecclésiastique, les décrets du pouvoir civil n'ont aucune valeur pour lui enlever ses privilèges, et ceux-ci persévèrent tant qu'il y a un membre survivant. C'est par l'acte de fondation que l'on peut juger de la nature de l'Ordre de Saint-Etienne. Cet acte n'est pas au dossier. — Comme la S. Congrégation répond : *Ad mentem*, on peut supposer qu'elle veut un supplément d'enquête pour éclaircir ce point.

II

AUGUSTANA [1]

Dispense de l'irrégularité provenant de l'affaiblissement de la vue

Louis Hœfner est âgé de 24 ans; né dans le diocèse de Wurzbourg, il appartient à celui d'Augsbourg. Après de brillantes humanités, il éprouva, à la suite d'une grave maladie, une grande faiblesse dans la vue, qui le détermina à entrer à l'Institut des aveugles, en versant une somme contre la promesse d'y être gardé toute sa vie. Depuis deux ans, il a suivi les cours de théologie dans un séminaire, et, grâce à une mémoire surprenante ainsi qu'aux répétitions que lui faisaient charitablement quelques élèves, il a fait de grands progrès dans les sciences ecclésiastiques, au témoignage de ses professeurs.

Ses supérieurs, estimant qu'il pourrait rendre des services importants à l'Institut des aveugles en célébrant la messe, en prêchant, en faisant les catéchismes, en entendant les confessions, demandent pour lui la permission d'être promu aux ordres sacrés, jusqu'au sacerdoce, avec faculté de dire des messes de *Requiem* et aux grandes fêtes la messe votive *de Beata V. M.* et de remplacer le Bréviaire par le Petit Office de la sainte Vierge.

Bien qu'il y ait atrophie du nerf optique, le jeune homme peut cependant distinguer les objets jusqu'à un demi-mètre; il lit facilement sur le missel publié avec approbation de la S. Cong. des Rites pour servir aux prêtres dont la vue faiblit; à vingt centimètres, il discerne sur la patène et sur le corporal des parcelles de peu d'importance, et il peut distribuer la sainte communion sans le secours de qui que ce soit.

D'autre part, il y a entre l'Institut des aveugles et Louis Hœfner un contrat à vie, qui permet à celui-ci de compter sur une existence honorable dans le cas où il deviendrait complètement aveugle. La communauté s'engage aussi à le faire assister, si besoin était, par un prêtre, pendant tout le temps de la messe.

L'évêque recommande instamment la requête et donne un témoignage excellent au sujet de la moralité, des talents et de la bonne volonté du jeune homme.

Il y a irrégularité dans le cas, fait-on remarquer. De fait, le droit considère comme irréguliers tous ceux qui *propter debilitatem corporis* secure *celebrare non valent*. Ainsi, dans une cause de Naples, du 17 septembre 1814, un jeune homme qui, par suite de la faiblesse de la vue, pouvait à peine distinguer la lumière des ténèbres, vit sa demande repoussée malgré d'incontestables mérites et la recommandation de l'évêque. Dans la cause de Verceil, du 18 juillet 1860, un jeune clerc, *simplici visivæ facultatis debilitate præpeditus*, ne put obtenir la dispense sollicitée.

Il est vrai que, dans ces deux cas, le mal était plus grave que dans la cause d'aujourd'hui, puisque le clerc de Naples pouvait à peine distinguer la lumière des ténèbres, et que celui de Verceil ne pouvait pas lire la messe sur le missel. La S. Congrégation a quelques exemples récents de condescendance. Ainsi, le 25 mars 1880, elle accorde la permission de se faire ordonner et de dire la messe de *Beata* avec assistance d'un autre prêtre ou d'un diacre, à un diacre qui *oculorum usum ferme amisit, ut rerum quemdam generalem et nebulosum conspectum haberet*. La dispense de l'irrégularité est aussi accordée le 15 février 1879 à un clerc de Faënza, qui *ob visivæ facultatis omnino in oculo dextero defectum, et debilitatem in sinistro, ita ut etiam auxilio optici instrumenti nonnisi ad perbrevem distantiam* (d'uno palmo) *legere valeret*.

La S. Congrégation a répondu :

Pro gratia dispensationis ab irregularitatis defectu, dummodo Orator celebret cum adsistentia alterius sacerdotis, facto verbo cum SSmo.

II. CAUSES *in Folio*

I

NICIEN. [1]

Nullité d'un mariage

La cause est renvoyée pour un supplément d'informations :

Dilata et coadjuventur probationes.

II

PARISIEN. [2]

Dispense d'un mariage non consommé

La preuve ayant été faite, la dispense a été octroyée en la forme ordinaire.

[1] Augsbourg.

[1] Nice.
[2] Paris.

III

STRIGONIEN. [1]

Dispense d'un mariage non consommé

Le procès étant incomplet, la S. Congrégation exige un supplément d'enquête :

Dilata, et coadjuventur probationes juxta instructionem dandam a Defensore matrimonii ex officio.

IV

ROMANA ET ALIARUM [2]

Extension du décret du 20 juillet 1898 sur l'excardination

I. An, attenta consuetudine, vir laicus qui cum litteris testimonialibus et de licentia proprii Episcopi apud alienum Episcopum elegit domicilium, statim vi electionis domicilii juramento confirmatæ ad Ordines promoveri possit in casu ?

II. An et quomodo providendum sit in casu ?

RESP. — *Dilata, et exquiratur votum Consultoris.*

Nous reviendrons sur les détails quand la solution aura été donnée.

V

BOSNONIEN. [3]

Enlèvement par le curé d'une image donnée à l'église paroissiale

Nous avons parlé de cette affaire en rendant compte, à la page 501, de la séance du 28 janvier 1899. Il s'agit d'une question de peu d'importance, mais qui a épuisé toutes les juridictions.

Au mois de mai 1888, les sœurs Francia offrirent au curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste des Célestins un tableau fort bien réussi, représentant Notre-Dame du Rosaire de Pompéi, à la condition qu'on l'exposât à la vénération publique. De fait, on ne trouvait encore à Bologne aucune image de Pompéi. Le curé accepta avec empressement, et après avoir fait restaurer le grand tableau de l'autel de Saint-Raphaël, il plaça au-dessous celui qu'on lui offrait.

Tout alla bien dans le principe ; le culte envers la sainte image fit des progrès, et le concours des fidèles augmentait de jour en jour.

Pendant ce temps, les sœurs Francia importunaient le curé et par leurs conseils et par leurs exhortations, afin qu'il travaillât à promouvoir de plus en plus la dévotion au Rosaire. Elles firent même des quêtes dans la paroisse et en déposèrent le montant entre les mains du curé : c'était dans le but de réaliser des projets importants qu'elles avaient formés.

Au bout de quelques années, la guerre éclata entre les donatrices et le curé au sujet de la propriété du tableau. Les sœurs Francia la revendiquaient pour elles-mêmes, et elles firent intervenir la justice civile.

Pour couper court à toute controverse dans l'avenir, le curé consentit à signer, sous la réserve de l'approbation de l'autorité ecclésiastique, une convention qui reconnaissait aux donatrices la propriété du tableau, à condition toutefois de le laisser exposer à la vénération des fidèles dans l'église Saint-Jean-Baptiste. La convention ne fut pas terminée, les sœurs ayant de leurs mains déchiré l'acte préparé, témoignant ainsi leur repentir de leur manière d'agir à l'égard de leur curé.

En 1891, les sœurs Francia demandaient instamment que, pendant le mois de mai, on fît de grandes solennités en l'honneur de la sainte Vierge et que l'on érigeât une confrérie du Rosaire. Le curé s'y étant refusé, elles s'adressèrent à l'archevêque, le cardinal Battaglini, pour obtenir un ordre de sa part. Elles accusaient le curé de n'avoir aucun zèle pour le culte de la sainte Vierge. De son côté le curé les dépeint *mulieres morosas et inquietas, deturbantes munus parochiale, et omnia in suam voluntatem, rerum ignaram, pertrahere volentes.* « Elles auraient voulu, ajoutait-il, subordonner toute la liturgie à leur petit tableau. »

Voici quelle fut la fin du conflit. A la fin du mois de mai, au lieu de remettre à sa place accoutumée le tableau qui avait été exposé pendant tout le mois sur le maître-autel, le curé résolut de le rendre aux sœurs Francia et les en avertit le 30 mai. Le 1er juin il faisait placer sur l'autel Saint-Raphaël une autre image du Rosaire, que l'on y honore encore aujourd'hui.

Les sœurs Francia se plaignent de l'injure qu'on aurait faite, selon elles, au culte de la sainte Vierge, et de la violation de la promesse que l'on aurait faite à elles-mêmes, et elles demandent la réintégration de l'image. De son côté, le curé prétend n'avoir agi que sur les ordres de l'archevêque, qui ne voyait que ce seul moyen pour ramener le calme. D'autre part, les recourantes prétendent avoir obtenu de l'archevêque un document qui ordonnait de laisser toutes choses en l'état jusqu'à ce que le Saint-Siège se fût prononcé sur la question. Le cardinal Battaglini, archevêque de Bologne, étant mort, et le curé n'ayant pas de preuve écrite, l'affaire fut portée au Saint-Siège par les sœurs Francia. Celles-ci de leur côté, après avoir vainement demandé à l'officialité de Bologne le document qu'elles croyaient en leur faveur et qui se trouvait dans les archives du diocèse, finirent par en obtenir une copie, grâce à l'intervention de la Sacrée Congrégation du Concile. Elles s'adressèrent alors au procureur du tribunal civil, lui demandant d'être maintenues en possession du droit d'exposer leur tableau dans l'église paroissiale. Elles furent déboutées de leur requête, et la sentence de première instance fut confirmée en appel. Ceci se passait au commencement de 1892.

Le 18 août de la même année, elles introduisirent devant la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers une instance au possessoire et au

[1] Gross-Wardein, Hongrie.
[2] De Rome et d'ailleurs.
[3] Bologne.

pétitoire, demandant que le tableau fût replacé à l'église et qu'on leur fît réparation pour l'injure qui leur avait été faite. Elles auraient voulu que la cause fût discutée dans une assemblée plénière ; mais la Sacrée Congrégation ne croyant pas que le recours à la justice laïque fût motivé, ni qu'il fût prouvé que le curé avait agi de son initiative personnelle, rendit, le 5 septembre 1893, le décret suivant : *Attentis deductis, non esse locum propositioni causæ, ideoque reponatur.*

Les sœurs Francia s'adressèrent alors directement au Souverain Pontife pour demander que la question fût soumise à la Sacrée Congrégation du Concile. Après avoir pris l'avis du cardinal-préfet de la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers, le Souverain Pontife décida que la question serait posée en congrégation plénière aux Evêques et Réguliers, sans s'occuper de la démarche faite auprès des tribunaux civils. — « Nous irons devant n'importe quel autre tribunal de Rome, répondaient les sœurs Francia, mais non devant celui-là, parce qu'il nous est devenu suspect depuis le décret *Reponatur*. »

Devant leur obstination, la cause fut introduite auprès de la Sacrée Congrégation du Concile. Dans la séance du 28 janvier 1899, la Sacrée Congrégation demanda de nouveaux éclaircissements. Enfin la solution fut donnée dans la séance du 17 juin 1899 : la requête des sœurs Frencia est repoussée au possessoire et au pétitoire.

I. An jure remota fuerit a publica veneratione Imago B. M. Virginis a Rosario in casu ?

II. An sit locus restitutioni S. Imaginis in pristinum locum et damnorum refectioni in casu ?

Resp. — Ad I. *Affirmative et amplius.*

Ad II. *Negative et amplius.*

VI

SAVONEN. [1]

Obligation pour un chapelain de remplir les charges de la fondation

Sébastien Folco avait fondé en 1853 une chapellenie laïque avec charge de quelques messes. Son petit-fils, Sébastien Ricci, était chargé de nommer le chapelain en le choisissant soit parmi ses frères et ses enfants, soit parmi les descendants de la sœur de sa mère.

Pour la première fois, il songea à son frère Jean-Baptiste Ricci, qui obtint de se servir de cette chapellenie comme titre patrimonial. Depuis 1859, année de son ordination, jusqu'en 1870, le chapelain acquitta régulièrement les messes demandées par le fondateur. A cette époque, il partit pour Gênes et puis pour Rome, laissant toutes les charges de la fondation. Sébastien Ricci les fit acquitter au moyen des revenus, tout en rappelant à son frère l'obligation où il était de remplir les charges sous peine de déchéance. Jean-Baptiste Ricci porta l'affaire devant les tribunaux civils et fit condamner son frère à une partie des frais ; mais la Sacrée Congrégation du Concile répondit le 23 août 1897 : *Moneatur sacerdos Joannes Baptista Ricci ipsum ex conscientia, cum temere litigaverit, teneri ad reficiendas expensas quas suus frater in causa defendenda sustinere debuit.*

Les instances de Sébastien demeurant sans résultat, la Sacrée Congrégation déclara le 7 mars 1898 : *Utatur jure suo coram curia Episcopali prout et quatenus de jure.*

Un procès fut donc intenté devant l'Officialité de Savone, qui déclara Jean-Baptiste Ricci privé de sa chapellenie et reconnut à Sébastien Ricci le droit de nommer un autre chapelain.

Sur appel de Jean-Baptiste, la Sacrée Congrégation confirma la sentence de Savone et condamna celui-ci au remboursement des frais :

I. An sententia judicis Ordinarii Savonen. sit confirmanda vel infirmanda in casu ?

II. An et quomodo sit locus damnorum refectioni in casu ?

Resp. — Ad I. *Sententiam esse confirmandam, translato titulo S. Ordinationis super pensionibus quas sacerdos Ricci percipit a Dataria Apostolica.*

Ad II. *Affirmative, juxta litteras S. Cong. diei 5 feb. 1898.*

[1] Savone.

LA CHRONOLOGIE BIBLIQUE

Quelques observations à M. DESSAILLY

Nous ajouterons un mot à l'excellent travail publié dans l'*Ami du Clergé*, numéro du 12 octobre dernier, non pas pour prolonger une discussion qui n'a sans doute que trop duré, mais seulement pour la résumer et mettre le lecteur à même de former lui-même son jugement. Au point où nous sommes arrivés, on peut dire que la lumière est faite : il n'y a plus d'arguments à fournir, ni d'éclaircissements à donner.

Qu'on nous permette avant tout de rendre ici publiquement justice à la foi ardente de notre vénérable contradicteur, à son profond dévouement à l'Eglise, à sa scrupuleuse loyauté. Il y a plaisir à discuter avec de tels adversaires ; et lors même qu'ils ne parviennent pas à nous faire partager toutes leurs idées, ils forcent notre estime et s'assurent pour toujours nos sympathies.

Sans nous arrêter à plusieurs difficultés de détail [1] qui n'ont qu'une importance secondaire,

[1] Nous relèverons cependant quelques points qui méritent une mention rapide :

1. Il y a plusieurs malentendus dans l'article rappelé ci-dessus. Ainsi d'abord il est inexact que nous ayons voulu principalement attaquer la chronologie biblique et l'autorité des listes patriarcales. Nous ne l'avons fait qu'incidemment, et cette autorité nous paraît douteuse : voilà tout. Ce que nous avons prétendu directement, c'est combattre cette assertion longuement développée dans le travail de M. Dessailly : il n'y a pas de lacunes dans les généalogies bibliques, et il est con-

nous pouvons, ce semble, ramener tout le débat à trois points.

I. — M. Dessailly ne se refuserait pas à admettre avec nous l'existence de lacunes dans un grand nombre de généalogies, — et une certaine possibilité qu'il y en ait de même dans celles qui leur sont analogues. Du moins il déclare qu'il n'est pas nécessaire d'entrer dans cette discussion pour démontrer sa thèse [1].

Mais il soutient que cette possibilité abstraite ne compte pas, qu'elle ne diminue en rien l'autorité des généalogies, qu'on doit croire qu'une liste historique est exacte jusqu'à preuve du contraire, et que par conséquent la certitude de la chronologie fondée sur ces listes reste entière.

Nous sommes d'un sentiment absolument opposé. Pour qu'on puisse établir sur les généalogies bibliques une chronologie *certaine*, il faut, croyons-nous, que leur exactitude chronologique soit *certaine*. Or elle ne saurait être certaine si l'on peut supposer raisonnablement qu'elles contiennent des lacunes.

En d'autres termes, une affirmation n'est *démontrée* que si la contradiction est absolument insoutenable. Si la contradictoire peut se soutenir, l'affirmation reste douteuse. Ici on veut nous imposer la chronologie biblique comme certaine, incontestable, même de foi : il faut donc que toute erreur dans cette chronologie soit tout à fait incroyable. Or rien n'empêche de supposer qu'il y a des erreurs dans telle liste, puisque il est certain que telle autre liste semblable en contient.

Nous maintenons donc que la chronologie biblique est incertaine ; et comme une chronologie n'a de valeur que si elle est certaine, nous disons : *il n'y a pas de chronologie biblique.*

Voilà les deux opinions : au lecteur de juger.

II. — M. Dessailly passerait peut-être condamnation pour les autres généalogies, mais il y en a une qu'il met à part. C'est la liste des patriarches d'Adam à Noé, et de Noé à Abraham. Elle a, dit-il, un caractère nettement chronologique. Si l'auteur n'avait pas voulu faire de l'histoire et nous donner des dates, il n'aurait pas mis un si grand soin à préciser l'âge auquel chaque patriarche est devenu père. Il ne peut avoir eu d'autre intention : c'est évident.

Cet argument n'est pas sans valeur, nous l'avouons sans détour. Le texte biblique nous fait la même impression qu'à notre vénéré contradicteur ; il nous semble bien, à nous aussi, que l'auteur sacré a prétendu faire ici de la chronologie : nous reconnaissons cela en toute franchise.

Mais cette impression nous donne-t-elle une certitude absolue, complète, inébranlable ? Peut-on établir un dogme de foi sur une impression ? Cela me semble un peu téméraire.

Sommes-nous sûrs, absolument sûrs, nous qui lisons ce vieux texte, après tant de siècles écoulés, de pénétrer dans l'esprit de son auteur, et de bien mesurer ses intentions ? Est-il réellement impossible que malgré toutes les apparences et les vraisemblances, le chroniqueur [1] *ait fait comme les autres*, c'est-à-dire ait négligé certains noms sans importance à ses yeux, ou tombés dans l'oubli ?

Je n'ose l'affirmer : et si l'on arrivait à démon-

traire à l'honneur de la sainte Ecriture d'en supposer. Cela nous a semblé exorbitant.

En second lieu, nous n'accordons nullement que la chronologie biblique soit certaine d'Abraham à la captivité. Tout le monde sait qu'il y a de grandes incertitudes sur l'histoire du patriarche Jacob et de ses fils, sur la longueur du séjour en Egypte, sur les dates successives des Juges, sur la durée du règne des rois de Juda. Les savants discutent à perte de vue sur les chiffres fournis par la sainte Ecriture, chiffres qui sont parfois fort difficiles à concilier ensemble : et cette étude est une des plus épineuses de l'exégèse, science qui, comme on sait, ne manque pas d'épines. Il est impossible de l'aborder dans un article de journal ; mais ceux qui voudront s'en rendre compte n'ont qu'à ouvrir un *Cursus Sacræ Scripturæ* un peu étendu, par exemple celui des PP. Jésuites, dont on ne soupçonnera pas, je suppose, l'orthodoxie, et ils verront si l'établissement d'une chronologie biblique inattaquable est une besogne si aisée.

2. Richard Simon a été condamné, et il le méritait amplement. Mais l'a-t-il été pour avoir contesté la valeur de la chronologie biblique ? Nul ne le prouvera jamais. Cet auteur, pélagien, socinien, à moitié protestant, a soutenu tant d'erreurs et même d'hérésies, qu'il n'y a nullement besoin pour motiver sa condamnation, de recourir à un article aussi insignifiant.

3. Notre honorable contradicteur assure que la liste patriarcale des Paralipomènes a été écrite « avec la plus grande indépendance. » Cela est absolument insoutenable. Le fait d'avoir retranché certains chiffres dans un texte ne saurait en aucune façon constituer une source *indépendante :* il faudrait pour cela que l'auteur se fût renseigné dans quelque document inconnu d'ailleurs et étranger à la Genèse. Or celui qui a écrit le premier chapitre des Paralipomènes, non seulement connaissait le texte, notre texte, de la Genèse, mais il l'avait sous les yeux, et il l'a suivi servilement. Cela ne fait doute pour personne. On n'a pour s'en convaincre qu'à comparer, *dans le texte original*, les versets 10, 19, 48 de ce chapitre avec les versets x, 8 et 25, xxxvi, 37 de la Genèse.

Nous maintenons donc comme une chose hors de contestation que les listes patriarcales de la Genèse sont un monument unique, sans contrôle possible, et que, par conséquent, si elles contiennent des lacunes, il nous est impossible d'en être averti.

4. M. Dessailly estime que les doctrines de Reuss et de Wellhausen sont tout à fait sans écho dans le clergé français. Je voudrais qu'il eût raison. Mais, qu'il me permette de le lui dire, non sans une certaine tristesse, il est mal renseigné, et le mal est beaucoup plus étendu qu'il ne croit.

5. Qu'il me permette aussi de réclamer avec énergie contre la condamnation si amère qu'il porte contre des auteurs justement estimés dans l'Eglise. Sa bonne foi et son zèle sont au-dessus de tout soupçon. Mais cela ne lui donne pas le droit d'attaquer violemment des hommes à qui les services qu'ils ont rendus et les approbations qu'ils ont reçues, méritaient peut-être plus d'égards. Le Saint-Siège ne leur a pas marchandé ses encouragements : est-il bien prudent et bien charitable d'anathématiser de son autorité privée ceux que le Souverain Pontife appelle ses fils très chers ? Excellent et bien-aimé confrère, je vous en prie, ne soyons pas plus catholiques que le Pape.

[1] Nous sommes donc un peu étonné du titre mis en tête de l'article précédent : Nullité de l'argument tiré des *prétendues* lacunes. Il paraît étrange de déclarer dans le titre que les lacunes sont *prétendues*, c'est-à-dire imaginaires et faussement supposées ; et de reconnaître dans l'article qu'il peut y en avoir ou du moins qu'on ne se charge pas de prouver qu'il n'y en a point.

[1] Ce terme de *chroniqueur* n'entraîne aucune irrévérence. On sait même qu'un des noms des Livres des Paralipomènes, nom employé par beaucoup de Pères de l'Eglise, est Livre des Chroniques.

trer qu'il en est ainsi, si l'on découvrait avec certitude que plusieurs anneaux manquent à une chaîne qui paraît si bien liée, je n'en éprouverais, malgré tout, qu'une médiocre surprise.

Sommes-nous sûrs, d'un autre côté, que cette liste vénérable soit parvenue jusqu'à nous dans son intégrité parfaite?

Ici, j'ai plus de doutes encore; je pense même, pour les motifs déjà exposés, qu'il y a de grandes probabilités pour la négative.

Donc, en résumé, les listes patriarcales elles-mêmes ne nous donnent pas une certitude chronologique absolue.

Au lecteur encore de juger entre les deux opinions.

III. — Enfin, et ceci est peut-être le point le plus important, M. Dessailly croit pouvoir forcer notre conviction par des raisons d'autorité.

Il convient que la chronologie biblique n'est pas de foi, c'est-à-dire, dit-il, de *foi catholique*, par cette raison qu'elle n'a jamais été définie : voilà pourquoi ceux qui la rejettent ne peuvent être taxés d'hérésie.

Mais il prétend qu'elle est de *foi divine*.

D'après lui, la foi divine a pour objet les vérités qui n'ont pas encore été définies mais qui pourraient l'être. Elle oblige en conscience, tout comme la foi catholique, avec cette seule différence qu'on n'est pas hérétique en la contestant.

L'enseignement divin, dit-il, dérive de trois sources : la tradition qui est le magistère ordinaire de l'Eglise, les décisions de l'Eglise qui sont son magistère extraordinaire, et les textes de la sainte Ecriture.

La tradition, c'est ce qui a été cru de tout temps dans l'Eglise, *semper et ubique*. Peu importe que le point de doctrine en question ait été regardé ou non comme de foi, il suffit que la croyance soit universelle; et aucune croyance universelle dans l'Eglise ne peut venir d'un préjugé.

Il y a une *tradition scripturaire*, c'est-à-dire une interprétation traditionnelle de la Bible, qui est de foi divine, et qui oblige strictement la conscience.

Or la croyance à la chronologie biblique fait partie de cette tradition scripturaire, par ce seul fait qu'on a toujours cru dans l'Eglise à la chronologie biblique. Elle est donc de foi divine, et on ne peut refuser d'y croire sans pécher contre la foi.

Voilà quels sont, loyalement résumés, les principes de notre vénérable contradicteur.

Nous devons dire que les nôtres sont forts différents. Les voici en quelques mots.

Il n'y a pas trois sources de l'enseignement divin, il n'y en a que deux : l'Ecriture et la tradition. Quant à l'Eglise, sa mission est de conserver, expliquer, défendre, définir avec une autorité infaillible, les vérités que lui fournissent l'Ecriture et la tradition, mais nullement d'y ajouter quoi que ce soit.

Appeler magistère ordinaire de l'Eglise la tradition, c'est-à-dire, comme on nous l'explique longuement, la croyance commune des fidèles, *ut sic*, c'est un abus de mots qui rappellerait de loin les erreurs gallicanes, quesnellistes, et presbytériennes. Le magistère de l'Eglise n'appartient nullement au corps des fidèles. Il n'appartient qu'aux évêques et au Pape, et ne se manifeste que par les décisions que prononcent les pasteurs.

Il n'y a pas, à parler strictement, de tradition scripturaire. On pourrait employer cette expression *oratorio modo* de même qu'on dit parfois *tradition liturgique, tradition administrative, tradition artistique*, etc. Mais la théologie ne reconnaît qu'une seule division de la tradition, la tradition *dogmatique* ou *divine*, et la tradition *disciplinaire* ou *apostolique* (que certains auteurs, peut-être un peu hardis, appellent *ecclésiastique*).

Au lieu d'une prétendue tradition scripturaire, englobant tout ce qui a été jamais cru ou imaginé sur l'Ecriture sainte, la théologie ne connaît qu'une seule tradition dogmatique générale, — laquelle comprend un certain nombre (disons, si l'on veut, un grand nombre) d'interprétations scripturaires qui sont révélées, et qui, à ce titre, obligent notre croyance [1].

La tradition en effet ne saurait se définir : *ce qui a été toujours cru dans l'Eglise, semper et ubique*. Elle est cela, mais elle n'est pas rien que cela. Le *semper et ubique* n'est pas la définition de la tradition, c'est seulement un des moyens principaux de la reconnaître.

D'après tous les théologiens, la tradition est l'ensemble des vérités *révélées* qui sont venues jusqu'à nous, en dehors de l'Ecriture sainte.

D'où il suit que tout ce qui n'est pas révélé ne saurait en faire partie. Ainsi les connaissances humaines et profanes, même quand elles seraient répandues dans tous les temps et dans tous les lieux, ne sauraient lui appartenir. Même en ce qui touche à la révélation, ce qui n'est qu'une conclusion rationnelle d'une vérité révélée, reste en dehors de la tradition.

Et comment savoir, dira-t-on, si telle ou telle croyance, répandue dans le monde catholique, fait ou non partie de la tradition, est révélée ou non? — Je ne vois que deux moyens : l'autorité de l'Eglise qui est souveraine et infaillible, — et, quand elle se tait, le *consensus theologorum* [2].

[1] Ainsi par exemple le texte : *Hoc est corpus meum*. Le sens en est fixé par la tradition catholique; et les apôtres qui nous ont transmis les paroles dans l'Evangile, nous en ont transmis la signification qu'ils tenaient de Jésus-Christ même, par leur enseignement oral. Il y a beaucoup de textes de ce genre.

[2] La croyance des fidèles crée aussi une vraie présomption, mais non pas par elle-même, car les fidèles n'ont ni autorité ni promesses divines. C'est d'une manière purement passive; c'est comme un témoignage, et pour ainsi dire un reflet de l'enseignement qu'ils ont reçu. Cette source de renseignements théologiques se ramène donc aux deux autres : l'autorité de l'Eglise et le consentement des docteurs, avec la différence qu'il y a entre l'enseignement net, précis et raisonné d'une élite compétente et réfléchie, et les connaissances toujours un peu vagues et confuses d'une masse ignorante, incapable de discerner ce qui est révélé et ce qui est d'évidence naturelle, ce qui est tradition humaine et ce qui est de foi divine : à nous théologiens de faire ce discernement, ce qui est parfois fort délicat.